



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

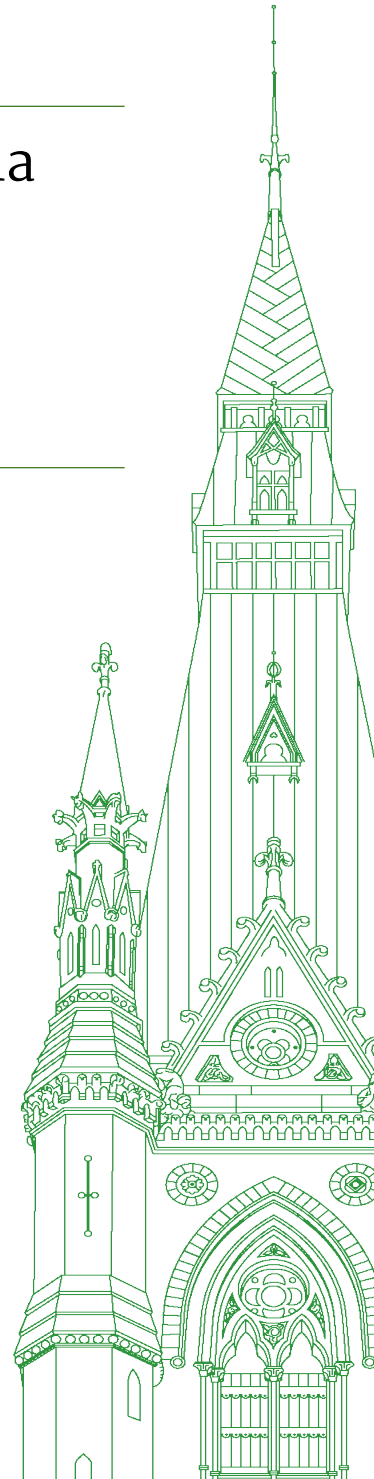
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 024**

Le mercredi 17 juin 2020

---

Président : L'honorable Anthony Rota





## Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mercredi 17 juin 2020

• (1200)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)):** La séance est ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 24<sup>e</sup> réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

À titre de rappel à tous, afin d'éviter les problèmes de son, les députés qui participent en personne ne devraient pas se joindre à la vidéoconférence.

[Français]

Je voudrais rappeler à ceux qui participent à la réunion par vidéoconférence qu'ils doivent s'assurer, lorsqu'ils parlent, de choisir le canal de la langue qu'ils utilisent.

[Traduction]

Comme à l'habitude, veuillez vous adresser à la présidence, et j'insiste sur « comme à l'habitude », s'il vous plaît.

Nous n'avons pas d'annonces ministérielles aujourd'hui. Nous allons donc procéder aux dépôts de documents.

[Français]

L'honorable ministre du Revenu national a la parole.

**L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national):** Monsieur le président, conformément à l'article 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le rapport annuel de 2019-2020 du Bureau de l'ombudsman des contribuables, qui est intitulé « Transformation par la perturbation ».

**Le président:** Nous allons maintenant procéder à la présentation des pétitions.

[Traduction]

Je rappelle aux députés que toute pétition présentée au cours d'une réunion du comité spécial doit déjà avoir été certifiée par le greffier des pétitions.

[Français]

On demande aux députés qui participent à la séance en personne de venir porter au Bureau le certificat signé une fois la pétition présentée.

[Traduction]

Je rappelle à tous d'être aussi concis que possible, surtout aujourd'hui, étant donné que nous avons un grand nombre de pétitions

à examiner en 15 minutes seulement, et nous ne voulons pas interrompre qui que ce soit.

Nous allons commencer par Mme Fry.

**L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président. Je présente une pétition signée par 4 147 personnes. Elle se lit ainsi:

Nous, soussignés, citoyens du Canada, prions la Chambre des communes réunie en Parlement d'utiliser les deniers publics pour favoriser la pluralité des médias d'information canadiens en réservant les subventions aux publications de propriété canadienne puisque qu'une presse libre et diversifiée est essentielle à une saine démocratie.

La pétition renvoie à cinq rapports distincts qui ont été présentés, l'un par une commission royale et les autres par des comités parlementaires du Sénat et de la Chambre des communes.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Genuis.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Merci, monsieur le président. J'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. La première concerne le projet de loi S-204, un projet de loi du Sénat qui érigerait en infraction criminelle le fait d'aller à l'étranger et de recevoir un organe sans le consentement du donneur. Les pétitionnaires appuient ce projet de loi et espèrent qu'il sera adopté au cours de la présente législature.

La deuxième pétition porte sur les armes à feu au Canada. Les pétitionnaires relèvent que presque tous les crimes impliquant des armes à feu, y compris la récente fusillade en Nouvelle-Écosse, ont été commis par des personnes qui n'avaient pas le droit d'en posséder. Ils demandent donc au gouvernement de prendre des mesures énergiques à l'égard des armes à feu illégales et, en même temps, de ne pas imposer aux citoyens qui respectent la loi des tracasseries administratives et des confiscations supplémentaires qui n'ont rien à voir avec les vrais problèmes de la criminalité pratiquée avec des armes à feu.

Les pétitionnaires demandent également au gouvernement de veiller à ce que les changements futurs à la politique sur les armes à feu se fassent par l'entremise du Parlement, des élus du peuple, et non par l'action unilatérale du gouvernement en dehors du Parlement, pour que la surveillance et la reddition de comptes soient exercées en bonne et due forme.

**Le président:** Nous passons maintenant à Mme May.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Merci, monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions. La première porte sur la question des pétroliers sur la côte Ouest du Canada. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de les interdire en permanence sur toute la côte Ouest afin de protéger les pêches, le tourisme et les collectivités côtières de la Colombie-Britannique.

La deuxième pétition, qui est quelque peu dépassée, de toute évidence, exhorte le gouvernement du Canada à ne pas acheter le pipeline Trans Mountain, qui est décrit comme un vieux pipeline susceptible de fuir, comme il vient de le faire.

• (1205)

[Français]

**Le président:** M. Boulerice a la parole.

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je présente deux pétitions. La première, qui a été signée par plus de 1 000 personnes, souligne que les artistes, artisans et techniciens sont au cœur de notre industrie culturelle. Ces emplois, déjà précaires, sont durement touchés par la crise actuelle, liée à la pandémie. Ils s'attendent à recevoir du soutien financier. Les projets pilotes portant sur le revenu garanti, notamment en Finlande, montrent tous les avantages que cela peut comporter. Ces personnes demandent donc qu'un revenu minimum garanti soit accordé aux gens du domaine culturel et, par la suite, si possible, à tous les Québécois et tous les Canadiens.

Ma deuxième pétition a été signée par plus de 2 800 personnes. On reconnaît que plusieurs demandeurs d'asile se sont inscrits et ont travaillé durant la crise dans notre système de santé, notamment dans les CHSLD, et qu'ils ont aussi accompli d'autres tâches essentielles. Ces 2 800 personnes demandent que le statut de ces demandeurs d'asile soit régularisé. Ces personnes demandent qu'on accorde au moins le statut de résident permanent à ces demandeurs en reconnaissance pour tout le travail qu'ils ont fait ici en prenant soin entre autres de nos aînés et de nos malades. Leur but est que ces demandeurs puissent continuer leur vie au Québec et au Canada.

[Traduction]

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Erskine-Smith.

**M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Dans la pétition électronique 2410, des milliers de Canadiens ont voulu dénoncer la cruauté du transport des chevaux destinés à l'abattage et à la consommation humaine.

Les pétitionnaires attirent l'attention sur des vidéos qui montrent combien il est cruel de transporter ces magnifiques créatures intelligentes dans des caisses qui ne sont pas conçues pour leur taille, pendant 10 à 13 heures sans nourriture et sans eau, en contravention de nos lois et des règles de l'Association du transport aérien international. Ils demandent au gouvernement de mettre fin aux livraisons aériennes de chevaux destinés à la consommation humaine, qui constituent une violation constante des règlements du Canada et de l'IATA.

Je remercie Mme Shelley Grainger, Mme Jann Arden et tous les Canadiens qui ont appuyé cette pétition.

**Le président:** Nous passons à M. Vis.

**M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC):** Monsieur le président, les électeurs de ma circonscription, Mission—Matsqui—Fraser Canyon, demandent au gouvernement fédéral de s'attaquer au déficit d'infrastructure qui étouffe la circulation sur la Transcanadienne dans la vallée du bas Fraser.

Ils soulignent les conséquences que ce goulot d'étranglement peut avoir pour les navetteurs et pour notre économie. D'ailleurs, sur mon trajet vers l'aéroport pour me rendre ici, malgré la réduction de la circulation due à la COVID-19, j'ai quand même été pris dans un embouteillage à la hauteur de l'échangeur de Mount Lehman. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de s'engager à prolonger la route Transcanadienne jusqu'à Abbotsford et au-delà.

**Le président:** Nous passons maintenant à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je présente aujourd'hui trois pétitions, dont les signataires m'ont demandé de bien préciser qu'ils s'attendent à ce qu'elles soient présentées à la Chambre, et non à un comité, par l'entremise du Président de la Chambre, et non d'un président de comité.

À ce propos, je suis très déçue que nos projets de loi d'initiative parlementaire soient touchés par le détournement de notre Parlement.

Les pétitionnaires font observer que l'avortement sélectif selon le sexe est légal, puisque le Canada n'impose aucune restriction légale à l'avortement. L'avortement sélectif est contraire à notre engagement à l'égalité entre les hommes et les femmes. Selon un sondage DART & maru/Blue réalisé en 2019 pour le compte du *National Post*, 84 % des Canadiens pensent qu'il devrait être illégal de pratiquer un avortement parce que la famille ne veut pas d'un enfant d'un sexe en particulier.

Des organisations internationales, dont l'Organisation mondiale de la Santé, ONU Femmes et le Fonds des Nations unies pour l'enfance, ont dénoncé la disproportion entre les deux sexes à la naissance comme un problème croissant à l'échelle internationale; cependant, des professionnels de la santé du Canada ont aussi reconnu que la sélection en fonction du sexe est un problème chez nous.

Par conséquent, nous, soussignés, citoyens du Canada, demandons à la Chambre des communes d'adopter une disposition du Code criminel interdisant l'avortement sélectif selon le sexe.

[Français]

**Le président:** Nous continuons avec M. Bergeron.

**M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ):** Monsieur le président, j'ai le plaisir de déposer une pétition signée par 928 pétitionnaires citoyens et citoyennes de la Rive-Sud de Montréal.

Considérant les diverses nuisances découlant, de jour comme de nuit, des opérations de l'aéroport de Saint-Hubert pour les populations environnantes, les signataires demandent au gouvernement du Canada de poser les gestes concrets jugés nécessaires afin que la zone de vol, les corridors et les entrées et sorties aériennes soient limités au-dessus des quartiers résidentiels pour tout type d'aéronef.

Ils demandent que l'aéroport de Saint-Hubert réglemente toutes ses activités afin d'assurer la santé et la sécurité: couvre-feu, horaire, fréquence, altitude et vols, mesures d'atténuation du bruit.

Ils demandent que l'autorité aéroportuaire soit soumise à des études d'impact complètes et à des audiences publiques pour tout changement susceptible d'avoir un impact sur la qualité de vie, la santé et la sécurité des citoyens.

Ils demandent qu'un comité indépendant imputable constitué de mandataires des villes concernées, de citoyens non partisans et d'experts invités soit créé pour gérer les nuisances découlant des activités aéroportuaires.

Finalement, ils demandent que l'aéroport redevienne une compétence de l'agglomération de Longueuil, et que cette dernière en assume le contrôle de gestion en nommant une majorité de membres au conseil d'administration.

• (1210)

[Traduction]

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Manly.

**M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV):** Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir et un honneur de présenter aujourd'hui une pétition au nom des électeurs de Nanaimo—Ladysmith. Elle se rapporte aux épaulards résidents du Sud et du Nord, qui sont déclarés espèce menacée et espèce en voie de disparition dans la *Loi sur les espèces en péril* du Canada.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de renforcer le plan de rétablissement de l'épaulard, qui est prévu par la Loi et administré par Parcs Canada, en exigeant légalement une réduction du bruit sous-marin causé par les bateaux de commerce, de loisir et de transport; en limitant la circulation des pétroliers et des cargos dans la mer des Salish à l'est et au sud de l'île de Vancouver; en imposant un moratoire sur les pêches du saumon chinook et du hareng, sportives, commerciales et autochtones, jusqu'à ce que les stocks se reconstituent; et en exigeant légalement l'identification par puce électronique des engins de pêche perdus et dérivant dans l'océan et la récupération obligatoire de ces engins.

Merci.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Johns.

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Monsieur le président, j'ai l'honneur de déposer la pétition électronique 2342, qui a reçu l'appui de 5 878 signataires.

Le ministère des Pêches et des Océans a annoncé que la population de hareng du Pacifique a diminué de près d'un tiers entre 2016 et 2019, un déclin inattendu qui a entraîné une surpêche des stocks existants.

Le hareng du Pacifique est à la base du réseau alimentaire qui soutient le saumon, l'épaulard et le rorqual à bosse, la morue, le flétan, les oiseaux de mer et les espèces indépendantes qu'on trouve sur la côte du Pacifique.

La pétition dit que les Premières Nations ont des droits inhérents, protégés par la Constitution, sur le hareng, qui est une source de nourriture importante et qui fait partie intégrante de leur culture.

Elle demande au gouvernement de suspendre la pêche de 2020, qui est terminée, d'indemniser équitablement les pêcheurs pour toute perte économique — afin qu'ils puissent se tourner vers l'avenir — et de veiller à ce que les décisions soient prises avec le plein concours des Premières Nations et des collectivités locales, ce qui ne s'est pas produit, monsieur le président.

Merci.

**Le président:** Comme il n'y a pas d'autres pétitions, nous passons maintenant aux déclarations de députés.

Nous allons commencer par M. Lamoureux.

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Le 21 juin est la Journée nationale des peuples autochtones. Pensez aux nombreuses et merveilleuses contributions que les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont apportées au pays que le Canada est devenu aujourd'hui. Tous ces peuples ont leur propre patrimoine, leur propre langue et leurs propres coutumes, monsieur le président.

C'est la diversité qui fait la force du Canada. De concert avec les organisations autochtones et de nombreux intervenants différents, le gouvernement du Canada a choisi en 1996 la date du 21 juin.

Le 21 juin, joignez-vous à moi et à d'autres personnes dans tout le pays pour saluer les nombreuses contributions que les Premières Nations, les Inuits et la nation métisse ont apportées au tissu même de notre société. La vérité et la réconciliation sont importantes pour moi, et je sais qu'elles le sont pour tous les députés, et je crois que le 21 juin nous aide tous à mieux comprendre ce qu'elles signifient. Je demande à tous les Canadiens de participer aux activités du 21 juin.

**Le président:** Le suivant est M. Steinley.

**M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC):** C'est une période très particulière de l'année pour de nombreux étudiants de ma circonscription de Regina—Lewvan et de partout au Canada.

À tous ceux et celles qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires, leur diplôme d'études supérieures, leur certificat de métier, qui célèbrent la fin de la huitième année et, oui, même à nos petits élèves de maternelle, je dis bravo. Ces jalons méritent d'être soulignés. Même si la plupart des cérémonies de collation des grades ne peuvent avoir lieu actuellement en raison des restrictions de rassemblement, les diplômés de cette année doivent être reconnus. Ils en ont vu de toutes les couleurs ces trois derniers mois.

Je profite de l'occasion pour souligner leurs réalisations et leurs sacrifices. Les diplômés de 2020 ne forment qu'un des nombreux groupes au pays qui ont dû mettre de côté leurs propres désirs pour que nous puissions poursuivre notre mission, qui est d'enrayer la propagation de la COVID-19.

L'altruisme, la maturité et le leadership dont ils ont fait preuve, surtout les finissants du secondaire, sont tout simplement admirables.

Félicitations à toutes les cohortes de diplômés de 2020. Nous sommes très curieux de voir ce que l'avenir vous réserve.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Erskine-Smith.

**M. Nathaniel Erskine-Smith:** Monsieur le président, le port généralisé du masque réduira considérablement la propagation de la COVID-19. Je cite la chef de la direction de l'hôpital Michael Garron, Mme Sarah Downey, qui a dit espérer qu'on procure un masque à tout le monde dans l'est de Toronto.

Nous avons la chance, dans l'est, de pouvoir compter sur les professionnels de l'Hôpital Michael Garron. Ils ont ouvert un des premiers centres de dépistage de la COVID en Ontario, ils ont formé une unité mobile de dépistage à Crescent Town pour traquer le virus, et ils ont mené une campagne populaire grâce à laquelle une armée de personnes a fabriqué des milliers de masques en tissu. C'est tout à l'honneur des dirigeants de l'Hôpital Michael Garron, et encore plus de tous les gens qui ont répondu à l'appel pour coudre des masques.

Mon bureau de circonscription aide à les distribuer, mais je tiens à souligner le travail du Club des Lions du quartier Beaches de Toronto, qui en est à sa 85<sup>e</sup> année, et en particulier le travail du membre Nick Trainos, qui a livré des milliers de masques à lui seul.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre cette crise sanitaire. Que ce soit dans la file d'attente à l'épicerie ou à bord d'un véhicule de transport en commun, chaque fois que nous sommes en public et susceptibles de frôler quelqu'un d'autre, nous devons porter un masque. Si vous vivez à Beaches East York, communiquez avec nous par le site [Web.beynate.ca](http://Web.beynate.ca) et nous vous enverrons gratuitement un masque en tissu.

• (1215)

[Français]

**Le président:** Mme Bérubé a la parole.

**Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Aujourd'hui, je me fais un plaisir d'être la voix de Mme Édith Cloutier, directrice du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Qu'on parle de l'Abitibi, de l'Harricana, de la Kinojévis, du Témiscamingue, de la Nottaway, de la Kipawa, du Chicobi, des collines Kékéko ou de la communauté d'Obaska, l'héritage anishinabe est une fierté pour tous. Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or souligne, comme chaque année, la Journée nationale des peuples autochtones.

Le Centre d'amitié fait partie d'un vaste mouvement autochtone dans les villes. Au Québec, le mouvement célèbre 50 ans d'amitié. Ce sont 13 centres au cœur d'une transformation sociale et d'un rapprochement entre les peuples qui ouvrent à la découverte d'une richesse culturelle à la fois si proche et si méconnue.

Les centres d'amitié, ce sont des milliers de membres des premiers peuples qui animent les villes du pays et qui invitent au partage des savoirs et des traditions. Les centres d'amitié sont motivés par le désir de rassembler les gens autour d'un idéal social, culturel et communautaire, encouragés par la qualité des liens tissés et déterminés à construire une société plus juste, inclusive et égalitaire pour tous.

Je souhaite à tous une bonne Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le président, je ne sais pas si je suis la seule à avoir eu ce problème, mais la vidéo de Mme Bérubé a coupé à quelques reprises.

**Le président:** D'autres personnes ont-elles eu ce problème?

**Une voix:** Il y a eu des coupures.

**Le président:** On va vérifier cela.

[Traduction]

Nous poursuivons avec M. Zuberi.

M'entendez-vous, monsieur Zuberi?

Je crois comprendre qu'il a des problèmes de caméra, alors nous reviendrons à lui plus tard. Nous passons à M. Falk.

**M. Ted Falk (Provencher, PCC):** Merci, monsieur le président.

La semaine dernière, j'ai posé une question au leader parlementaire du Parti libéral, qui a fait de son mieux pour ne répondre à aucune question au nom du premier ministre. J'ai demandé si le premier ministre croyait vraiment que le Parlement fonctionnait mieux lorsque les élus demandaient des comptes au gouvernement. Pourquoi a-t-il fermé le Parlement pendant des mois? On m'a servi une avalanche de mots, mais pas de réponses.

En cette période de pandémie, le premier ministre Trudeau a dit aux Canadiens de rentrer chez eux et d'y rester. J'ai demandé au ministre Rodriguez si le premier ministre avait vraiment dit cela. C'était une question simple, à laquelle il n'a pas répondu non plus.

Enfin, j'ai demandé si le premier ministre avait contrevenu non seulement aux règlements provinciaux, mais aussi à ses propres directives, lorsqu'il a traversé la frontière interprovinciale pour aller passer le week-end à sa maison de campagne au Québec. Là encore, j'ai entendu beaucoup de mots, mais pas de réponses.

Les Canadiens en ont assez de toutes ces conversations qui ne mènent à rien. Monsieur le président, les réponses creuses que les Canadiens reçoivent des libéraux trahissent un mépris flagrant de la vérité et de la transparence de la part du premier ministre. Il n'est pas étonnant que Justin Trudeau et le gouvernement libéral ne laissent pas le Parlement siéger.

[Français]

**Le président:** Nous continuons maintenant avec M. Robillard.

**M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.):** Monsieur le président, les circonstances exceptionnelles que nous vivons présentement sont difficiles pour tout le monde. J'en profite donc pour lancer un message d'espoir et d'encouragement à mes concitoyens et à mes concitoyennes de Laval, et plus précisément à tous nos aînés.

Je tiens à ce qu'ils sachent que notre gouvernement travaille sans relâche depuis le début de la crise afin d'assurer une sécurité financière à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes, plus particulièrement à nos aînés.

D'ailleurs, tout récemment, notre premier ministre a annoncé une aide financière non imposable pouvant atteindre 500 \$. Cette aide sera versée à tous les aînés durant la semaine du 6 juillet. Cette mesure s'ajoute aux nombreuses mesures antérieures déjà annoncées pour soutenir les aînés.

Je demande aux aînés de ne pas perdre espoir et de rester forts. Nous sommes présents pour eux.

• (1220)

**Le président:** Monsieur Zuberi, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Monsieur le président, j'aimerais rendre hommage à Mme Terry Aitken, qui a pris sa retraite récemment de l'organisme Volunteer West Island, où elle était coordonnatrice de programmes. Volunteer West Island est un organisme à but non lucratif qui recrute, forme et oriente des bénévoles qui se dévouent pour la collectivité. Au cours de la dernière décennie, Mme Aitken a coordonné des équipes de bénévoles et des programmes pour aider à prévenir l'isolement social chez les aînés et à préserver leur autonomie.

Grâce à elle, mon bureau, comme ceux d'anciens députés de Pierrefonds—Dollard, a pu venir en aide aux ménages à faible revenu en offrant gratuitement un service annuel de préparation des rapports d'impôt.

Mme Barbara, une personne âgée, est une de celles qui ont pu en profiter. Je la cite: « J'ai travaillé toute ma vie, a-t-elle dit, comme mère célibataire ayant élevé deux enfants, mais à la retraite, mon revenu est modeste. Je suis vraiment reconnaissante à des gens comme M. Terry, qui savent donner en retour. »

Malgré la fermeture des bureaux en raison de la COVID-19, Mme Aitken et mon personnel s'efforcent de maintenir notre service de rapports d'impôt. Au nom des électeurs de Pierrefonds—Dollard, j'offre mes sincères félicitations à Mme Aitken pour ses années de dévouement, ainsi qu'à Mme Barbara, qui donne tout son sens à notre travail.

Merci.

**Le président:** M. McKinnon est le suivant.

**M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Aujourd'hui, je tiens à souligner les efforts déployés par les résidents de ma circonscription, M. Carli Travers et M. Robert Burungi depuis plus de 10 ans pour créer et gérer une école appelée Abetavu en Ouganda, qui est financée par des dons de nos concitoyens. Par l'entremise d'Abetavu, ils s'occupent de centaines d'enfants vulnérables et s'efforcent de sortir la collectivité de la pauvreté. Ils partagent aussi leur passion pour l'aide aux autres, ici même, à Coquitlam—Port Coquitlam.

Toutefois, au cours de la dernière année, malgré le temps qu'ils passent à encourager les enfants de notre localité à jouer au soccer, MM. Travers et Burungi ont été confrontés à des insultes racistes. Je rends hommage à tous deux pour le courage dont ils ont fait preuve en affrontant ce comportement offensant, et je remercie les dirigeants locaux et l'ensemble de la collectivité pour avoir pris la parole et dénoncé ces actes haineux.

C'est pourtant une réalité quotidienne pour beaucoup trop de Canadiens. Le racisme et la discrimination systémique continuent d'exister dans notre société. Nous devons tous intervenir et nous rallier à la cause pour qu'il en soit tout autrement.

Merci, messieurs Travers et Burungi, de votre engagement envers le bien-être de notre collectivité et de nos concitoyens.

[Français]

**Le président:** M. Berthold a la parole.

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Je veux dire quelques mots à tous les jeunes Canadiens et Canadiennes.

Nous ne vous avons pas oubliés. La pandémie vous a coûté cher en expériences, en relations et en amitiés. Les cours se font à la maison, les activités sportives sont annulées. Il n'y a pas de réunions en gang, pas de bal, pas de *party* d'après bal. Fêter sa majorité dans la cour arrière de ses parents, j'avoue que ce n'est pas ce qui est de plus *cool*.

Pendant que nous, les vieux, parlons de pandémie, de PCU, de déficit et de relance économique, vous, les jeunes, développez vos talents sur TikTok et suivez des influenceurs sur Instagram et YouTube. Les échanges de nouvelles sur Snapchat deviennent la norme.

Vous rappelez-vous la dernière fois où vos parents vous ont dit de lâcher votre cellulaire et que vous n'aviez pas de vie parce que vous étiez toujours devant votre écran d'ordinateur? Cela doit remonter au mois de mars, avant que ce maudit virus ne nous tombe dessus.

La génération de mes grands-parents a vécu la Seconde Guerre mondiale. La génération de mes parents a connu la relance après la guerre. Ma génération n'a pas vraiment connu de difficultés. Vous, vous serez les jeunes de la pandémie de la COVID-19. Vous êtes l'avenir de ce pays. J'ai confiance en votre capacité à vous relever de ces épreuves. L'avenir est technologique, numérique et mondial, et vous êtes les meilleurs dans ce domaine. Avec vous, le Canada sera entre bonnes mains.

**Le président:** La parole est à M. Iacono.

**M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.):** Durant la pandémie, ma circonscription, Alfred-Pellan, a fait preuve de générosité, de solidarité et de mobilisation citoyennes.

Je pense à nos popotes roulantes qui ont fait des miracles, soutenues par nos généreux donateurs, et à nos entreprises, telles que le Pirate de Laval, Au Blanc d'oeuf, Pâtisserie St-Martin, Pâtisserie Vimont et Dek-kor Céramique, qui ont offert repas et douceurs à nos travailleurs essentiels.

Il y a aussi George Courey ou LA Sport, qui ont fourni de l'équipement de protection individuelle à nos anges gardiens dans les CHSLD. La liste est longue et je ne peux pas nommer tout le monde, mais je sais que vous avez été présents.

Je tiens à vous dire merci de votre mobilisation, merci de votre implication. Merci de faire une différence.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons passer à M. Albas.

● (1225)

**M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC):** Monsieur le président, je n'aurais jamais pensé devoir faire une déclaration à titre de député au sujet de mon ami Neil Jamieson, surtout qu'il aurait été le premier à me reprocher une telle idée.

Car il était la simplicité même, et ne cherchait jamais à attirer l'attention ou à faire l'objet de louanges. Il était de ces personnes qui, tout en réussissant dans le monde des affaires, s'y prennent encore mieux en travaillant discrètement en arrière-plan. Il avait une véritable passion pour les sports chez les jeunes, en particulier pour son équipe, les Penticton Vees, et il aimait conduire des voitures de course à la piste locale.

Mon ami a contribué à beaucoup plus de causes que je ne saurais énumérer en si peu de temps, mais je dirais qu'il faut tout un tas d'ingrédients pour bâtir une collectivité dynamique, et la recette qui les réunit ne se fait pas par hasard, mais parce que, dans les coulisses, des gens comme M. Neil Jamieson travaillent dur, donnent en retour et bâtissent un pays plus fort pour nous tous.

Malheureusement, plus tôt ce mois-ci, cet admirable dirigeant communautaire nous a quittés suite à un cancer à l'âge de 60 ans, laissant derrière lui son fils, Jackson, et son épouse, Michelle. Il était un grand ami pour nous tous, et nous ne l'oublierons pas.

Reposez en paix, M. Neil Jamieson.

**Le président:** Ce sera au tour de M. Uppal.

**L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC):** Monsieur le président, la crise économique en Alberta n'a pas commencé à cause de la COVID-19 ou de la baisse des prix du pétrole. Depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement en 2015, des centaines de milliers d'emplois ont été perdus. Des milliards de dollars d'investissements ont quitté le secteur de l'énergie à cause des politiques désastreuses du gouvernement libéral — des politiques comme le projet de loi C-69, loi interdisant les pipelines; le projet de loi C-48, interdisant les pétroliers; et la taxe sur le carbone si néfaste pour l'emploi.

L'industrie de l'énergie de l'Alberta crée des milliers d'emplois partout au Canada et paie pour des infrastructures dont on a grandement besoin partout au pays. Il y a des mois, les libéraux ont promis de soutenir l'industrie énergétique, mais les Albertains attendent toujours.

L'innovation et la prospérité de l'Alberta sont nécessaires si l'on veut que l'économie canadienne se remette de cette pandémie. Il est temps que le gouvernement appuie le secteur de l'énergie et le laisse prospérer, au lieu de l'étouffer par une réglementation excessive et des pseudos efforts de soutien.

Pourquoi les libéraux ne voient-ils pas que lorsque l'Alberta prospère, c'est le Canada tout entier qui prospère?

**Le président:** Nous allons passer à Mme Qaqqaq.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq (Nunavut, NPD):** *Matna*, monsieur le président.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à dire à quel point il m'est parfois difficile de me retrouver ici comme la femme autochtone que je suis, dans un système qui n'a non seulement pas été conçu pour moi, mais encore qui a été carrément conçu pour nous éliminer, nous les peuples autochtones.

Au Nunavut, nous savons que le taux de suicide est neuf fois plus élevé que dans le reste du Canada. Sept enfants sur dix vont à l'école le ventre creux. Une personne sur trois vit dans une maison surpeuplée ou envahie par la moisissure. Les femmes du Nord sont trois fois plus susceptibles d'être victimes d'un crime violent. Le racisme systémique et systématique est quelque chose de bien réel.

Monsieur le président, la Journée nationale des peuples autochtones aura lieu le 21 juin, comme on l'a mentionné à maintes reprises aujourd'hui. Même si les peuples autochtones du Canada ont été confrontés à des inégalités incroyables et continuent de l'être, sachez que nous avons de fortes et belles contributions à faire, que ce soit dans le domaine des arts, de la musique, de l'éducation, de la médecine, de la politique ou de tout autre aspect de la vie.

Monsieur le président, trêve de belles paroles qui ne veulent rien dire, trêve de commiseration. Le racisme systémique et systématique est réel. Il faut que le gouvernement fédéral joigne le geste à la parole.

*Inuvunga.* Je suis Inuk. Je fais partie d'un peuple résilient et fier de l'être.

[Français]

**Le président:** Je cède la parole à Mme DeBellefeuille.

**Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ):** Monsieur le président, j'ai une admiration sans bornes pour les gens qui sont dotés d'un talent extraordinaire.

Guidé par une passion pour les pivoines, M. Martinus Mooijekind, horticulteur et ancien maire de Salaberry-de-Valleyfield, a mis tout son amour, toute sa créativité et tout son savoir-faire des 10 dernières années à créer une toute nouvelle pivoine d'un rose extraordinaire. Cette majestueuse pivoine, entièrement développée dans ma circonscription, portera officiellement le nom « Pauline Marois ».

Jocelyne Hudon décrit ce chef-d'œuvre horticole. Elle dit que, inspirée par la force et la conviction de sa muse, la Pauline proclame haut et fort son indépendance en ouvrant largement ses pétales. Elle ajoute que, toute droite sur sa tige, la Pauline résiste au vent et disperse ses étamines devenues pivoines pour couvrir les champs comme la militante prenant possession de son pays.

Quels beaux mots, qui expriment si bien l'importance de Mme Marois pour le Québec!

Quelle belle façon, monsieur Mooijekind, de dédier le travail de toute une vie. Je vous offre mes plus sincères remerciements et mes plus sincères félicitations.

• (1230)

[Traduction]

**Le président:** Nous allons passer à M. McCauley.

**M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC):** Monsieur le président, de nombreuses personnes d'Edmonton-Ouest ont appuyé notre collectivité pendant cette crise. Même s'il y en a trop pour pouvoir tous les énumérer, j'aimerais souligner le travail de nos dirigeants religieux, qui continuent de servir leurs fidèles et l'ensemble des Edmontoniens par la voie virtuelle.

Je tiens à remercier le pasteur Brett de l'Assemblée chrétienne d'Edmonton-Ouest d'avoir recueilli de la nourriture pour les personnes dans le besoin. Je remercie Issam, Yasin, Hika, et les imams Bassam et Nasser de la mosquée Rhama d'avoir collaboré avec Capital Region Housing pour livrer des centaines de sacs à dos, et les rabbins Ari et Zolly d'avoir organisé des rassemblements sur Zoom et d'avoir aidé les aînés. Je remercie le révérend Père Francis de l'église catholique de l'Annonciation d'avoir fabriqué des masques faciaux pour les visiteurs de l'hôpital communautaire Misericordia. Je remercie le Père Leo, de l'Église catholique Good Shepherd, d'avoir préparé des paniers alimentaires pour les personnes dans le besoin.

Merci à tous nos dirigeants religieux de continuer à servir non seulement leurs ouailles, mais aussi les Edmontoniens de toutes confessions pendant cette crise.

**Le président:** C'est au tour de Mme Zann.



**Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.):** Monsieur le président, le dimanche 19 avril au matin, mes électeurs et moi nous sommes réveillés pour apprendre qu'une tragédie dévastatrice était en train de se dérouler dans notre petit coin du monde habituellement si paisible, ici, à Cumberland—Colchester, en Nouvelle-Écosse. C'était un massacre qui a duré 13 heures à la campagne, la plus grande fusillade de l'histoire du Canada, un acte de violence commis par un homme en colère qui avait des antécédents de violence familiale et qui avait accès à des armes à feu — une combinaison mortelle. C'est la preuve que la violence privée peut devenir publique et qu'elle doit être prise au sérieux comme un danger pour la sécurité publique.

Je remercie les Canadiens qui ont tendu la main aux Néo-Écosseis d'un océan à l'autre en cette période de deuil. À nous de tendre la nôtre à présent pour nous rallier aux causes qui dénoncent la misogynie, le racisme systémique, la cruauté gratuite et la brutalité calculée, car la lutte pour la justice sociale ne dort jamais.

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant procéder aux questions adressées aux ministres.

[Traduction]

Veillez noter que nous suspendrons les délibérations à deux reprises pour permettre aux employés qui s'occupent de la réunion de se faire remplacer en toute sécurité.

Nous commencerons par le chef de l'opposition, M. Scheer.

**L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition):** Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Monsieur le président, le premier ministre semble plus préparé à jouer à la grande séduction pour avoir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies que de gérer la pandémie, ici, au pays.

Au lieu de se présenter au Parlement et de corriger les erreurs dans ses programmes au bénéfice des Canadiens, le premier ministre est trop souvent resté chez lui à appeler les dirigeants d'autres pays.

Pourquoi le premier ministre passe-t-il autant de temps à réaliser ses ambitions personnelles et laisse-t-il tomber les Canadiens, alors qu'ils vivent la pire crise depuis un siècle?

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, il y a seulement les conservateurs qui semblent ne pas comprendre qu'on est dans une pandémie mondiale. On ne peut résoudre cela seul, et il faut y travailler en tant que communauté internationale.

Dans le cadre des appels que je fais depuis plusieurs mois et de mes conversations avec les dirigeants, nous parlons de COVID-19, de notre réponse et des investissements en santé et en sécurité.

Nous allons continuer de travailler avec le reste du monde pour relever ce défi, pour aider les Canadiens et pour créer un monde meilleur.

[Traduction]

**L'hon. Andrew Scheer:** Monsieur le président, le premier ministre affirme qu'il a fait des appels téléphoniques pour parler d'une réponse coordonnée à la COVID-19, notamment le 11 juin, au sultan d'Oman. Le premier ministre condamnera-t-il aujourd'hui les arrestations répétées de manifestants antigouvernementaux en Oman?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, nous avons poursuivi nos entretiens partout dans le monde sur des questions qui importent aux Canadiens, qu'il s'agisse de vaincre la COVID-19, de faire des investissements ou de travailler en partenariat pour faire avancer des causes communes. Nous allons continuer nos entretiens à l'échelle mondiale, parce que c'est ce que les Canadiens attendent de nous.

**L'hon. Andrew Scheer:** Mais vous ne condamnerez pas cette atteinte aux droits de la personne.

Je vais vous donner une autre chance. Le 6 mai, le premier ministre a téléphoné à l'émir du Qatar. Entend-il condamner le recours au travail forcé pour construire un stade de soccer?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, le Canada s'entend depuis longtemps avec le reste du monde, y compris avec des gens avec qui nous ne sommes pas toujours d'accord, mais il est important de travailler ensemble sur les questions où nous sommes du même avis, tout en veillant à parler haut et fort en faveur des droits de la personne, ce que le Canada fait invariablement.

**L'hon. Andrew Scheer:** Lorsqu'il s'agit de projets où sa vanité personnelle est en jeu, il ne condamne pas les violations des droits de la personne. Il se contente de dire qu'il s'agit de questions sur lesquelles nous ne sommes pas toujours d'accord.

Eh bien, le 11 juin, le premier ministre s'est entretenu avec le président du Rwanda. Le premier ministre condamnera-t-il, oui ou non, le meurtre, l'arrestation fréquente, la torture et l'emprisonnement de politiciens de l'opposition et de journalistes d'enquête?

• (1235)

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, au cours des derniers mois et même des dernières années, le Canada a renoué avec l'Afrique. Nous avons travaillé avec divers dirigeants africains bien établis sur des questions qui comptent pour les gens, tout en soulignant comment notre soutien et notre collaboration peuvent améliorer la situation des droits de la personne d'un bout à l'autre du continent. Nous continuerons de travailler avec les dirigeants de toute l'Afrique.

**L'hon. Andrew Scheer:** C'était une question à laquelle on peut répondre par oui ou par non. Le premier ministre ne peut pas se permettre de critiquer les dictateurs et les despotes du monde entier qui violent les droits de la personne, et nous savons qu'il aime financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient, l'UNRWA, pour obtenir des faveurs auprès de pays idéologiquement opposés au droit d'Israël d'exister.

Non seulement l'UNRWA a-t-il aidé l'organisation terroriste Hamas et fourni du matériel didactique qui attaque les Juifs, mais encore, l'an dernier, ses dirigeants ont été mis en cause pour inconduite sexuelle, népotisme, représailles, discrimination et autres formes d'abus de pouvoir, dans leur intérêt personnel, pour réprimer la dissidence légitime et pour atteindre autrement leurs objectifs personnels.

Pourquoi le premier ministre finance-t-il l'UNRWA?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, nous avons décidé de rétablir le financement de l'UNRWA parce que nous savons que la paix et la prospérité au Moyen-Orient vont de pair. Nous avons introduit de meilleures mesures de protection et une plus grande responsabilisation pour l'UNRWA grâce à notre participation, mais nous savons aussi que la création de meilleures chances et un meilleur soutien pour les gens de la région font partie de la voie vers la paix.

**L'hon. Andrew Scheer:** Monsieur le président, le bilan du premier ministre en matière d'affaires étrangères est un désastre total. Il a capitulé devant Donald Trump, offrant concession après concession. Il s'est rendu en Chine pour obtenir un accord de libre-échange, et tout ce qu'il en a rapporté, c'est le surnom que lui a colé le Parti communiste et qui est tellement offensant, que le Président m'a interdit de le répéter dans cette enceinte. Son comportement erratique pendant les pourparlers du Partenariat transpacifique a provoqué la colère de nos alliés de l'Australie et du Japon. Enfin, qui peut oublier son désastreux voyage en Inde?

Monsieur le président, quelle est la gaffe en matière de politique étrangère qui est la plus embarrassante pour le premier ministre?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, après 10 ans de négligence et de situations gênantes sur la scène mondiale, le Canada a repris les pourparlers il y a cinq ans, et nous sommes devenus depuis le seul pays du G7 à signer un accord de libre-échange avec tous les autres pays du groupe. Nous avons ouvert la voie au multilatéralisme. Nous avons conclu notre partenariat commercial le plus important.

À une époque de protectionnisme, de difficultés avec les États-Unis, nous avons pris des mesures pour protéger des millions d'emplois canadiens, et nous l'avons fait dans l'esprit d'équipe qui caractérise le Canada, avec l'appui des premiers ministres de partout au pays, y compris des premiers ministres conservateurs. Il n'y a que les conservateurs d'Ottawa qui continuent à placer la politique...

**Le président:** Poursuivons.

[Français]

Je vais céder la parole à M. Blanchet.

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Le premier ministre s'est fait un copain. Il semble donc que, comme il se doit, les crédits seront une formalité à laquelle les libéraux eux-mêmes n'accorderont pas beaucoup d'importance. Cela présente une vertu. Nous allons regarder ensemble ce que transmet comme message la façon dont ce gouvernement travaille depuis un certain temps. Voici quelques questions relatives au passé récent.

À titre d'exemple, le premier ministre prétend qu'il parle tous les jeudis aux premiers ministres du Québec et des provinces, et que tout va bien dans le meilleur des mondes. Or ceux-ci disent que, du côté des transferts en santé, les choses ne vont pas bien du tout et que le premier ministre refuse d'ajuster et d'augmenter ces transferts.

Quel message son attitude actuelle transmet-elle au Québec pour ce qui est des transferts en santé?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, je veux remercier le chef du Bloc québécois d'avoir travaillé avec nous à bien des initiatives ici, à la Chambre, pour aider les Québécois et tous les Canadiens.

Au cours des trois derniers mois, on a vu passer quatre projets de loi visant à répondre aux besoins de nos aînés, de nos familles et de nos jeunes, et ils ont été appuyés par différents partis à la Chambre, y compris par le Bloc québécois.

Nous allons continuer de travailler ensemble. Cela ne veut pas dire que nous serons toujours d'accord sur tout, bien sûr. Après tout, nous sommes au Parlement. Cependant, nous allons continuer de travailler, et je veux remercier sincèrement le chef du Bloc québécois de toute sa collaboration.

**M. Yves-François Blanchet:** Il fait de bonnes blagues, le premier ministre. Il n'y avait pas l'ombre du début d'un mot qui avait un lien avec ma question. Ils devaient tous le savoir, de l'autre côté, puisqu'ils me faisaient tous un petit sourire, comme s'ils trouvaient cela drôle qu'on ne me réponde pas.

Au début de la crise, le premier ministre a transféré 500 millions de dollars aux provinces en matière de santé, parce qu'il pensait que cela ne durerait pas longtemps, en attendant l'automne, où les premiers ministres se parleraient et où il devrait lui aussi leur parler de transferts en santé. On lui demande de faire un autre transfert de 500 millions de dollars à l'ensemble des provinces canadiennes, mais on n'a ni son ni image.

Quel est le message que le premier ministre envoie au Québec?

• (1240)

**Le très hon. Justin Trudeau:** Effectivement, monsieur le président, comme le suggère mon honorable collègue d'en face, nous sommes en train de parler avec les provinces au sujet d'un transfert additionnel en santé, parce que nous reconnaissons qu'une relance sécuritaire de l'économie est une priorité pour nous tous au pays. C'est pourquoi notre proposition de 14 milliards de dollars comprend des transferts qui vont aider les provinces relativement au système de santé.

Depuis le début, nous travaillons ensemble, et nous allons continuer de travailler main dans la main avec les premiers ministres des provinces.

**M. Yves-François Blanchet:** Se donner la main en temps de pandémie, c'est moyen. C'est sûrement pour cela que cela ne fonctionne pas: les provinces ne disent pas la même chose que lui. Sa proposition de 14 milliards de dollars est largement dénoncée par les provinces et le Québec comme étant une démarche fort systématique pour envahir des champs de compétence des provinces et du Québec.

Maintenant, il fait des spectacles quasi électoraux où il dit, en se donnant un air fâché, qu'il va défendre les intérêts des Canadiens, comme si cela signifiait marcher sur le corps des provinces. Est-ce le message qu'il tente d'envoyer?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, tous les ordres de gouvernement sont d'accord qu'il faut tout faire pour protéger les Canadiens pendant cette pandémie et assurer une relance économique sécuritaire partout au pays.

Au niveau fédéral, nous proposons des mesures importantes pour aider les provinces, notamment en ce qui concerne l'ouverture de centres de la petite enfance modifiés afin de permettre aux gens de retourner au travail, l'équipement de protection individuelle et l'aide aux municipalités.

La sécurité des Canadiens est une question qui touche tous les ordres de gouvernement. C'est pourquoi nous sommes en train d'y travailler avec les provinces et les territoires.

**M. Yves-François Blanchet:** Il ne travaille pas avec les provinces et les territoires. Ce n'est qu'ici qu'il dit cela. Les provinces et les territoires ne disent pas qu'ils travaillent avec le premier ministre. Il dit — c'est son héritage — qu'il veut empiéter sur leurs champs de compétence en utilisant de l'argent fédéral qui vient quand même du monde des provinces. Il n'y a ni accord ni entente, il y a une dénonciation de l'ingérence du fédéral.

Lorsque nous avons présenté au gouvernement fédéral une série de propositions qui démontreraient un esprit de collaboration quant aux demandes du Québec et à nos demandes pour le Québec, nous nous sommes fait raccrocher la ligne au nez. Il n'y avait ni son ni image: il s'était fait un ami qui allait voter comme lui.

Est-ce cela, la collaboration du premier ministre? Est-ce là le message qu'il envoie au Québec et aux Québécois?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, nous comprenons tout à fait que, pour des raisons politiques et idéologiques, le Bloc québécois veuille toujours démontrer que cela ne fonctionne pas entre le gouvernement fédéral et les provinces, particulièrement le Québec.

Cependant, je peux vous assurer que les conversations continuent avec toutes les provinces, y compris avec le Québec. Les discussions positives se poursuivent sur les façons dont nous pouvons travailler ensemble pour assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Cela ne veut pas dire que nous serons toujours d'accord, bien sûr, mais cela veut dire que nous avons des conversations concrètes qui vont aider les Canadiens. Nous mettons en place des mesures qui vont nous diriger vers une relance sécuritaire.

**Le président:** Monsieur Singh, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le président, les familles étaient à des semaines près de ne pas savoir si elles allaient pouvoir mettre du pain sur la table avant que le gouvernement ne décide enfin de prolonger les prestations pour aider les Canadiens. Cela n'aurait jamais dû se produire. Les familles n'auraient jamais dû avoir à s'inquiéter d'où allait venir l'aide au terme des prestations.

Qu'avez-vous prévu pour le mois d'août pour les familles qui ne pourront pas retourner au travail?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, je suis d'accord avec le chef du NPD. Cela n'aurait jamais dû se produire. Nous ne voulons pas nous retrouver au milieu d'une pandémie mondiale, mais nous y sommes. À chaque étape, notre gouvernement a répondu à l'appel pour aider les Canadiens en modifiant, en rajustant, en amplifiant et en l'occurrence, en prolongeant la prestation canadienne d'urgence pendant huit semaines supplémentaires afin de s'assurer que les Canadiens soient soutenus tout au long de cette période difficile.

**M. Jagmeet Singh:** Le premier ministre voudra-t-il bien reconnaître et avouer que le régime d'assurance-emploi ne fonctionne pas pour la plupart des Canadiens?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, une des choses que cette pandémie a démontré, c'est que nous devons faire mieux pour les Canadiens vulnérables, et nous devons voir ce que

nous pouvons faire pour aider les gens en ce moment même. Toutefois, nous devons aussi songer au long terme, notamment...

● (1245)

**Le président:** Nous allons revenir à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh:** Le premier ministre va-t-il remanier le régime d'assurance-emploi afin d'aider tous les Canadiens dans le besoin?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, nous sommes toujours heureux d'apporter des améliorations à nos systèmes pour aider un plus grand nombre de Canadiens, et c'est quelque chose que nous étudions tous les jours. Néanmoins, ce qui accapare notre attention en ce moment, c'est cette crise.

[Français]

**M. Jagmeet Singh:** Le premier ministre va-t-il améliorer l'assurance-emploi pour aider tous ceux qui en ont besoin?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, la priorité est évidemment d'aider les gens dans le besoin à l'instant même, mais des améliorations et des modifications pour servir plus de gens...

**Le président:** M. Singh a la parole.

[Traduction]

**M. Jagmeet Singh:** Les Canadiens handicapés ont été laissés pour compte tout au long de cette pandémie. Il y a près de deux mois, nous avons contraint le gouvernement à s'engager à les aider, mais il n'y a toujours pas d'aide pour eux. Quand les Canadiens handicapés recevront-ils l'aide dont ils ont besoin?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, depuis le début de cette pandémie, la ministre responsable de l'inclusion des personnes handicapées a prêté main-forte et a travaillé avec la collectivité, et notre gouvernement a pris des mesures pour aider de très nombreuses personnes.

Il y a encore beaucoup à faire, et c'est pourquoi nous avons présenté un projet de loi visant à offrir une aide supplémentaire aux personnes handicapées. Malheureusement, la politique nous a mis des bâtons dans les roues. Nous continuerons de chercher des moyens d'aider les personnes handicapées.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, les néo-démocrates sont prêts à appuyer un projet de loi qui aide tous les Canadiens handicapés. Quand le gouvernement présentera-t-il un tel projet de loi? Nous l'appuierons d'emblée.

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, nous avons présenté un tel projet de loi la semaine dernière. Malheureusement, les conservateurs ont refusé le consentement unanime pour pouvoir aller de l'avant et aider les personnes handicapées avec une somme supplémentaire de 600 \$...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh:** Cela fait plus de deux mois. Les Canadiens handicapés ont besoin de cette aide sans plus tarder.

Le tout se résume à une question de choix, les personnes que le gouvernement choisit d'aider et celles qu'il n'aide pas. Nous venons d'apprendre aujourd'hui ce que nous savions depuis un certain temps: le 1 % que représentent les Canadiens les plus riches possède autant que les 40 % qui sont les plus démunis.

Le premier ministre fera-t-il un choix de sorte que les riches paient leur juste part?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Monsieur le président, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons pris des mesures pour que le régime fiscal soit équitable et que chacun paie sa juste part. La première chose que nous avons faite a été d'augmenter les impôts pour le 1 % le plus riche afin de pouvoir les baisser pour la classe moyenne et pour les gens qui travaillent fort pour en faire partie. Nous continuerons d'insister sur l'aide aux Canadiens vulnérables pendant cette pandémie et à l'avenir.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, la droite ne manquera pas d'évoquer la prudence financière. Je pense que c'est excellent d'en parler, mais exercer de la prudence financière ne signifie pas qu'il faille réduire les services offerts aux gens, mais plutôt qu'il faut faire moins de cadeaux aux plus riches.

Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à éliminer les paradis fiscaux à l'étranger et les échappatoires qui permettent aux plus riches de continuer à amasser des fortunes pendant que les travailleurs souffrent?

**Le très hon. Justin Trudeau:** Le Parti libéral a toujours été celui qui a compris que la responsabilité financière va de pair avec l'aide aux plus vulnérables. Nous avons enjambé cette crise de la COVID avec le meilleur bilan des pays du G7. Nous nous en servons pour aider les Canadiens à s'en sortir, et notre économie reprendra de plus belle grâce au courage de tous les Canadiens.

**Le président:** Nous allons maintenant faire une courte pause pour permettre à notre personnel de se faire remplacer en toute sécurité.

[Français]

Nous allons maintenant reprendre la séance.

Monsieur Rayes, vous avez la parole.

• (1250)

**M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC):** Monsieur le président, le Parti conservateur demande une mise à jour économique depuis des semaines. Le directeur parlementaire du budget, M. Yves Giroux, le demande aussi. En effet, il est clair que les informations dont nous fait part le gouvernement tous les jours par l'entremise du premier ministre lui-même, devant sa résidence, sont trop incomplètes pour que nous puissions les interpréter adéquatement. L'ancien directeur parlementaire du budget, M. Kevin Page, l'a aussi dit.

Ce matin, nous avons appris de la bouche même du premier ministre qu'il n'y aurait pas de mise à jour économique et budgétaire, mais un « portrait de l'économie », un nouveau terme qu'il a inventé. Ce que nous venons d'apprendre aujourd'hui est assez incroyablement.

Pourquoi attendre au mois de juillet, alors que tous les parlementaires seront chez eux, avec leurs concitoyens, que les Canadiens et les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises seront en vacances et que les journalistes feront une pause bien méritée? Le premier ministre attend cette date pour nous fournir de l'information. C'est un manque de respect pour l'ensemble des parlementaires ici présents et des Canadiens qui veulent avoir l'heure juste sur les dépenses liées aux mesures prises par le gouvernement. Pourquoi attendre?

**L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances):** Monsieur le président, depuis le début de la crise, nous savons qu'il est très important de faire preuve de transparence envers les Canadiens. Ainsi, nous avons communiqué chaque jour l'information sur nos investis-

sements destinés à protéger les Canadiens et les entreprises. Cela continue d'être notre approche. Nous devons considérer l'information que nous avons et celle que nous n'avons pas.

Notre approche consiste donc, pour le moment, à informer les Canadiens à l'aide de ce portrait de l'économie. Le 8 juillet est une journée bien choisie. En effet, avec la reprise prudente de notre économie et de nos investissements, nous disposerons de plus d'information. De cette manière, les Canadiens auront suffisamment d'information et nous pourrons faire des plans pour l'avenir.

**M. Alain Rayes:** Je n'invente rien. Cette semaine même, le premier ministre a dit qu'une mise à jour économique relèverait tout simplement de l'exercice d'invention et d'imagination. Nous pouvons comprendre que le premier ministre tienne de tels propos, étant donné que, pour lui, les déficits ne sont pas un problème sérieux et les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes. Par contre, nous trouvons incompréhensible que le ministre des Finances, qui est issu du secteur financier, soutienne cela.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a fait une mise à jour économique officielle le 4 juin 2020. La Saskatchewan a même déposé un budget le 15 juin. Le Québec va faire de même le vendredi 19 juin. En revanche, notre premier ministre et son ministre des Finances sont incapables de nous présenter une mise à jour économique. Si c'est une invention, comme il le dit, comment se fait-il que les provinces, elles, arrivent à donner l'heure juste pour que tous les parlementaires, ici à la Chambre, puissent prendre les décisions appropriées?

**L'hon. Bill Morneau:** Je crois que les députés savent que nous vivons maintenant une situation de crise. Notre situation économique est très dynamique. Nous devons donc considérer la situation des 10 provinces et des 3 territoires pour déterminer comment faire face adéquatement à la situation présente. C'est notre approche. Une reprise prudente va nous permettre de disposer de plus d'information. Nous pourrons alors faire une analyse de notre situation actuelle. Cela fournira beaucoup d'information aux Canadiens. C'est très important pour la planification que nous ferons pour l'avenir.

• (1255)

**M. Alain Rayes:** Nous allons savoir dès maintenant si notre ministre des Finances connaît les chiffres.

Quel est le niveau du déficit depuis le début de la pandémie?

**L'hon. Bill Morneau:** Nous avons fait des investissements de plus de 150 milliards de dollars qui ont été versés directement aux Canadiens et aux entreprises...

**Le président:** Monsieur Rayes, vous avez la parole.

**M. Alain Rayes:** Monsieur le président, maintenant que nous savons que la PCU sera prolongée, j'aimerais savoir combien elle a coûté au cours des trois derniers mois.

**L'hon. Bill Morneau:** En me fondant sur le portrait de l'économie, je serai heureux, au cours des prochaines semaines, d'informer les Canadiens de notre situation...

**Le président:** M. Rayes a la parole.

**M. Alain Rayes:** Monsieur le président, nous allons voter des crédits aujourd'hui. On nous a annoncé un prolongement de la PCU, mais le ministre des Finances n'est même pas en mesure de nous dire combien a coûté cette prestation au cours des trois derniers mois. C'est inadmissible. C'est un manque de respect à l'égard de l'ensemble de la population, qui, par ses taxes et ses impôts, paie ces annonces que fait tous les jours le premier ministre devant le perron de sa maison.

Combien a coûté la PCU au cours des trois derniers mois? Nous fournir ce chiffre est simple. Il est clair que le ministre le connaît.

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, nous savons qu'à peu près 8 millions de Canadiens ont fait appel à la PCU, un programme très important pour les protéger. Cela leur donnait 500 \$ par semaine. Alors, si on fait le calcul, c'est clair.

Nous allons maintenant prolonger la PCU pour protéger les gens. Avec une reprise prudente, je crois que de moins en moins de personnes vont utiliser la PCU...

[Traduction]

**Le président:** Nous cédon la parole à Mme Dancho.

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Monsieur le président, les libéraux ont annoncé la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant il y a plus de deux mois. Le programme était censé encourager les étudiants à faire du bénévolat dans leur collectivité grâce à une subvention de 5 000 \$ dont ils disposeraient pour leurs études dès la rentrée cet automne. Nous n'avons reçu aucune précision depuis.

En fait, il ne reste que deux mois et demi pour la fin de l'été, alors c'est maintenant ou jamais. Ce programme sera-t-il lancé d'ici la fin juin, oui ou non?

**L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse):** Monsieur le président, je remercie la députée d'avoir pris le temps de reconnaître l'importance de la participation des jeunes. En plus d'avoir remanié le programme Emplois d'été Canada, nous avons conçu divers programmes pour que les étudiants et les jeunes de notre pays puissent faire partie de la solution et contribuer à guérir les collectivités. C'est exactement ce que fera la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant.

Oui, l'information sera diffusée sous peu. Nous savons que le portail « Je veux aider » sera lancé...

**Le président:** Nous allons revenir à Mme Dancho.

**Mme Raquel Dancho:** J'en déduis que la ministre n'a aucune idée du moment où le programme sera lancé.

Ce gouvernement s'y prend fabuleusement bien pour faire des annonces, mais quand il s'agit d'y donner suite, c'est loin d'être aussi fabuleux. À titre d'exemple, malgré une autre annonce emballante faite il y a plus de deux mois, le programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, l'AUCLC, n'a pas été à la hauteur du tam-tam libéral. Moins de 300 entreprises ont eu accès à ce programme au Manitoba. Seulement 39 millions des 3 milliards de dollars affectés à ce programme ont été utilisés, ce qui signifie qu'il n'a atteint que 1,3 % de son potentiel.

Le gouvernement est-il en train de remanier le programme d'AUCLC, oui ou non?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, nous avons vu au cours des dernières semaines que les provinces se sont ralliées et ont décidé, dans bien des cas, de restreindre l'expulsion de loca-

taires commerciaux. C'est un aspect important des entretiens que nous avons eus ces dernières semaines.

À cet égard, ce que nous constatons avec l'AUCLC, le programme d'aide pour le loyer, c'est que nous recevons de plus en plus de demandes. Je suis encouragé par le rythme auquel les choses progressent. Je ne manquerai pas de vous offrir plus de renseignements à mesure que nous aurons plus de demandes.

**Mme Raquel Dancho:** Rien n'incite les propriétaires à s'inscrire à ce programme. Il ne fonctionne pas et il y a très peu de participation. Le ministre est au courant. Le programme doit être remanié pour être efficace.

Saralyn, une résidente de ma circonscription, est séparée de son fiancé américain depuis plus de 100 jours. Leur mariage était prévu pour la fin mars. Malheureusement, il a été annulé à cause de la fermeture de la frontière. La semaine dernière, le gouvernement libéral a encore une fois fait une annonce qui a redonné espoir à tout le monde lorsqu'il a dit qu'il permettrait aux familles de se réunir malgré la fermeture de la frontière américaine. Toutefois, les partenaires de longue date et les couples non encore mariés en ont été exclus sans aucun égard.

Le gouvernement permettra-t-il la réunification des couples canado-américains, oui ou non?

**L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile):** Monsieur le président, c'est une question difficile. Nous avons fait tous les efforts possibles pour restreindre les déplacements transfrontaliers non essentiels afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens. Comme la députée l'a dit à juste titre, la semaine dernière, par décret, nous avons permis aux familles de rester ensemble — les couples mariés et autres membres de la famille — afin de ne pas les séparer quand un conjoint non-inscrit arrive à la frontière.

Monsieur le président, nous travaillons sans relâche. Si la députée a un exemple précis et souhaite communiquer avec mon bureau, nous ferons notre possible pour l'aider.

• (1300)

**Mme Raquel Dancho:** [Difficultés techniques] à Winnipeg. En fait, des électeurs de députés libéraux de Winnipeg ont communiqué avec moi parce qu'ils n'ont reçu aucune réponse des libéraux. Cette réponse est loin d'être suffisante pour compenser les difficultés auxquelles ces couples sont confrontés à cause de l'inaction des libéraux.

Vous savez, même si ce n'est pas surprenant, je trouve vraiment décevant qu'en prenant ses mesures au cours de la pandémie, le gouvernement libéral ait souvent cherché à définir son style, se contentant de poser des gestes abstraits au lieu d'insister sur les aspects concrets. Il dépense l'argent comme s'il poussait sur les arbres, et pourtant le ministre des Finances libéral semble tout à fait incapable de faire son travail et de dire la vérité aux Canadiens au sujet des finances du pays.

Pire encore, on a fermé le Parlement pour l'été pendant la pire crise de mémoire d'homme. Nous n'aurons donc pas l'occasion de réparer ces programmes brisés ou de régler les nouveaux problèmes qui ne manqueront pas de surgir cet été.

Mes électeurs dépendent de la compétence du gouvernement et des programmes qu'il annonce. Et c'est en leur nom que je parle quand je dis ceci au gouvernement libéral: Faites mieux. Les Canadiens le méritent.

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, je veux simplement signaler à la députée que les mesures que nous avons mises en place pour les Canadiens ont eu une incidence énorme sur la situation des gens et sur notre capacité de résister à la crise. Il suffit de rappeler que huit millions de Canadiens bénéficient de la Prestation canadienne d'urgence, pour en saisir la portée. Quand plus de 660 000 petites entreprises obtiennent des prêts, je pense que nous pouvons en mesurer l'ampleur.

Dire que ces mesures n'ont pas été matériellement importantes, c'est passer complètement à côté de la question. Nous continuerons d'appuyer les Canadiens même si les conservateurs nous disent de ne pas le faire. Même lorsqu'ils disent que les programmes ne fonctionnent pas, nous examinons les répercussions réelles qu'ils ont sur les familles et les entreprises canadiennes. Nous continuerons d'offrir notre soutien face à des défis irresponsables.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Warkentin.

**M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC):** Merci.

Le ministre continue de laisser tomber les Canadiens. Il y a 84 jours, le ministre des Finances a annoncé qu'il y aurait de l'aide pour le secteur pétrolier et gazier du Canada. Il a dit qu'elle serait disponible en l'espace de quelques heures, voire quelques jours.

Ma question s'adresse au ministre. Combien d'entreprises ont déjà reçu le soutien en liquidités qu'il avait promis?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, je pense qu'il est important de savoir que nous avons littéralement des dizaines de milliers d'entreprises en Alberta parmi les centaines de milliers d'entreprises au pays qui ont accédé au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Des entreprises de l'Alberta se sont tournées vers de grandes entreprises...

**Le président:** Revenons à M. Warkentin.

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le président, le ministre continue d'induire les Canadiens en erreur. Les représentants du secteur pétrolier et gazier disent qu'aucune entreprise n'a reçu les liquidités promises par l'entremise de la Banque de développement du Canada, de garanties de prêts par l'entremise d'Exportation et Développement Canada ou de financement par l'entremise du Fonds de réduction des émissions.

Quand est-ce que le ministre compte tenir sa promesse et accorder ce soutien à ces entreprises?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, nous continuerons de travailler pour soutenir les entreprises partout au pays. Les programmes que nous avons mis en place font leur effet. Nous veillons à les mettre en oeuvre, et l'approche de prêt fondée sur les réserves du Programme de crédit aux entreprises aidera certainement les entreprises du secteur de l'énergie de l'Alberta à surmonter ce défi.

**M. Chris Warkentin:** Il y a 84 jours que le ministre a dit que ces entreprises auraient accès à des liquidités en quelques heures, voire en quelques jours.

Le ministre peut-il nommer une seule entreprise qui ait reçu le soutien en liquidités promis?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, nous nous ferons un plaisir de fournir au député, s'il en fait la demande directement à mon bureau, la liste des entreprises qui ont reçu des prêts sous diverses formes. Les entreprises continueront d'avoir la possibilité d'obtenir d'autres prêts.

**M. Chris Warkentin:** Le ministre est-il en train d'insinuer que les représentants du secteur pétrolier et gazier qui disent que personne n'a encore reçu cet appui, sont des menteurs?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, bien sûr, il y a des entreprises qui travaillent dans le cadre du programme. Bien entendu, la Banque de développement du Canada et Exportation et Développement Canada s'efforcent de faire en sorte que leurs programmes soient aussi amplement accessibles que possible.

Nous continuerons...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Warkentin.

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le président, Todd Brown, président directeur général de Cequence Energy Ltd., a résumé la frustration de nombreux intervenants du secteur de l'énergie lorsqu'il a dit qu'il se sentait trompé et qu'il avait l'impression que le gouvernement fédéral avait fait sa publicité en grande pompe pour essayer de jeter de la poudre aux yeux d'une industrie qu'il n'appuie pas nécessairement, d'après moi.

Le secteur de l'énergie continue de réduire ses dépenses en immobilisations. Inutile d'essayer de maquiller la situation. Combien d'emplois le ministre prévoit-il perdre de façon permanente dans ce secteur en raison de son inaction?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, je crois qu'il est indéniable que le secteur de l'énergie de l'Alberta traverse une période extrêmement difficile. C'est pourquoi nous avons prévu diverses solutions de rechange pour que ces entreprises aient accès au crédit. Nous continuerons de travailler pour nous assurer que ces programmes de crédit soient disponibles et qu'ils soient en mesure de soutenir les entreprises en cette période difficile afin qu'elles puissent continuer à rémunérer leurs employés et les garder au travail.

• (1305)

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le président, dans le budget de 2018, les libéraux ont accordé au secteur manufacturier une déductibilité de 100 % pour les investissements en technologies propres et en capitaux visant à réduire les émissions. Le secteur pétrolier et gazier, qui est déjà le plus important investisseur du secteur privé dans les technologies propres, était exclu de cette annonce.

Le ministre va-t-il maintenant l'étendre aux sociétés pétrolières et gazières?

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, nous demeurons concentrés sur les mesures qui auront une incidence sur les entreprises qui font face au défi de la COVID-19, et il y aura des choses que nous devons continuer d'examiner à l'avenir. C'est une mesure que nous n'envisageons pas pour le moment.

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le président, il vaudra peut-être réfléchir à ce qui suit.

Le projet Hibernia a été exempté de l'application du projet de loi C-69 en raison des lacunes que nous avons relevées dès l'adoption de cette mesure législative par le gouvernement. L'exemption a été accordée pour veiller à préserver des emplois.

Cette exemption sera-t-elle accordée à toutes les autres provinces qui produisent de l'énergie au Canada?

**L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique):** Monsieur le président, je pense que l'honorable député devrait relire le projet de loi C-69, qui a amélioré le processus environnemental au Canada, car il permet d'établir le bien-fondé d'un projet et veille à ce que les bons projets puissent aller de l'avant.

Le projet de loi C-69 comporte une disposition concernant les évaluations régionales, qui s'applique aux zones extracôtières de Terre-Neuve, mais il ne s'agit pas d'une exemption comme telle.

**Le président:** Monsieur Warkentin, vous avez le temps de poser une brève question.

**M. Chris Warkentin:** L'exemption a été accordée au projet Hibernia. Est-ce que ce sera étendu à d'autres provinces?

**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Je suis désolé, mais l'honorable député a tout simplement tort. Il n'y a pas d'exemption au projet de loi C-69. Il s'agit d'une évaluation régionale qui a été effectuée aux fins du forage exploratoire au large de la côte Est.

**Le président:** Monsieur Warkentin, vous pouvez poser une question de 10 secondes, si vous voulez.

**M. Chris Warkentin:** Cette même exemption régionale sera-t-elle accordée à l'Alberta, à la Saskatchewan, au Manitoba et à la Colombie-Britannique?

**Le président:** Monsieur le ministre, veuillez répondre en 10 secondes, s'il vous plaît.

**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Comme je l'ai dit, monsieur le président, il n'y a pas d'exemption. Il s'agit d'un processus concret, un processus régional prévu dans le projet de loi C-69, et je serais très heureux de veiller à ce que l'honorable député ait accès à l'information qui lui apprendra comment cela fonctionne.

**Le président:** Nous allons maintenant passer à M. Doherty.

**M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC):** Monsieur le président, ma question s'adresse à la ministre Bennett.

Madame Bennett, au cours des cinq dernières années, je vous ai personnellement fourni des preuves des tensions croissantes entre les non-Autochtones et les Premières Nations dans ma région. Je vous ai fourni des preuves de harcèlement et d'intimidation de résidents et de touristes, même sous la menace d'une arme à feu, mais vous refusez toujours d'agir. Pourquoi?

**Le président:** Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions à la présidence et non directement au ministre.

La ministre peut répondre.

**L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones):** Je m'adresse à l'honorable député. À mesure que nous avançons dans la décision historique de la Cour suprême dans l'affaire Tzeachten et sur la voie de l'autodétermination des Premières Nations, des Inuits et des Métis d'un bout à l'autre du pays, les relations entre voisins sont extrêmement importantes. Nous savons qu'il existe des tensions, mais nous avons aussi toute confiance...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Doherty.

**M. Todd Doherty:** Madame la ministre, votre inaction dans ce dossier a semé des divisions dans ma circonscription, même parmi les Premières Nations. Cela a entraîné des pertes économiques énormes pour les éleveurs et les propriétaires d'entreprise. Les propriétaires de gîtes, les exploitants d'entreprises touristiques et les éleveurs ne peuvent même pas obtenir l'autorisation d'accéder aux

routes pour leurs propres activités. Ces entreprises ne valent plus rien.

Permettez-moi de vous faire part du contenu d'une lettre récente signée par une Première Nation de ma circonscription et un propriétaire de longue date d'une auberge dont l'entreprise valait autrefois des millions de dollars. La lettre explique qu'ils avaient fait évaluer la propriété en vue de pouvoir calculer ce qui serait une offre raisonnable. Or, l'évaluation a conclu que la valeur commerciale de leur parcelle et de leur entreprise était nulle, et ce, parce qu'ils n'avaient pas légalement accès à la propriété en cause.

Madame la ministre, trouvez-vous que ce sont là des négociations qui se font de bonne foi?

**Le président:** Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence quand il pose une question.

La ministre peut répondre.

**L'hon. Carolyn Bennett:** Par l'entremise de la présidence, je tiens à répéter au député que c'est en nous présentant à la table avec la volonté d'engager un dialogue ouvert et sincère que nous allons régler ces problèmes ensemble, et c'est la voie que doit suivre le Canada.

**M. Todd Doherty:** Monsieur le président, le gouvernement prétend n'avoir aucun contrôle sur les activités d'une société d'État, même lorsque celle-ci agit à l'encontre de la politique officielle d'achat au Canada pour la construction navale et la réparation de navires.

Le ministre peut-il déposer à la Chambre, dès qu'il le pourra, les articles pertinents de la loi relative à Marine Atlantic qui l'empêchent d'obliger cette société de se conformer à la politique du gouvernement canadien?

**L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances):** Monsieur le président, je transmets volontiers la question du député au ministre pour qu'il envoie sa réponse.

**M. Todd Doherty:** Monsieur le ministre, durant la pandémie de COVID, votre gouvernement cherchait à prendre le contrôle des conseils d'administration de sociétés privées qui avaient contracté des emprunts et à leur donner des directives. Si le ministre peut faire cela, pourquoi ne peut-il pas ordonner à une société d'État de se conformer à la politique d'achat au Canada afin de créer des emplois au Canada et non en Europe de l'Est?

• (1310)

**L'hon. Bill Morneau:** Monsieur le président, nous n'essayons certes pas d'assumer la responsabilité des conseils d'administration du secteur privé.

En mettant en place le mécanisme de financement des grandes entreprises, nous avons reconnu qu'il pourrait y avoir des occasions où le gouvernement fédéral voudrait avoir le statut d'observateur, mais cela n'a rien à voir avec une prise de contrôle d'un conseil d'administration.

**M. Todd Doherty:** Le ministre peut-il déposer les documents qui interdisent au Cabinet et au ministre de donner des directives au conseil d'administration de Marine Atlantic, étant donné qu'il propose de verser 140 millions de dollars à la société d'État dans les prévisions budgétaires de cette année?

**L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports):** Monsieur le président, en réponse à la question de mon collègue, je précise que Marine Atlantic est une société d'État qui prend ses propres décisions concernant l'acquisition de traversiers.

**M. Todd Doherty:** Monsieur le président, la Chine affirme maintenant que des ravageurs ont été trouvés dans les cargaisons de grumes de bois provenant du Canada. L'an dernier, le Parti communiste chinois a fait des allégations tout aussi graves et non fondées concernant le canola canadien et a fini par bloquer les cargaisons. Les effets ont été dévastateurs pour les producteurs canadiens et se font toujours sentir.

L'inaction des libéraux a déjà décimé notre secteur du bois d'oeuvre qui ne peut se permettre de subir un nouveau revers.

Comment le gouvernement entend-il réagir à ces allégations?

**L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations):** Monsieur le président, je remercie le député pour cette question.

L'excellente qualité des produits forestiers canadiens a permis au Canada de gagner la confiance des acheteurs du monde entier. L'Agence canadienne d'inspection des aliments s'est engagée à protéger les producteurs agricoles et les produits canadiens et à soutenir les possibilités commerciales.

Le Canada a reçu un avis de non-conformité de la Chine concernant la découverte de ravageurs dans les cargaisons de grumes de bois dur et de résineux. Le Canada...

**Le président:** Monsieur Doherty, vous pouvez poser une brève question.

**M. Todd Doherty:** Combien de Canadiens sont actuellement en attente d'un remboursement de la part des compagnies aériennes?

**L'hon. Marc Garneau:** Monsieur le président, nous ne connaissons pas le nombre exact de personnes qui souhaitent avoir un remboursement; nous savons cependant qu'elles sont nombreuses.

Dans d'autres circonstances, j'encouragerais — et en fait, j'encourage — les compagnies aériennes à faire leur possible pour rembourser ces personnes.

**Le président:** Nous entendrons maintenant M. Nater.

**M. John Nater (Perth—Wellington, PCC):** Monsieur le président, un trop grand nombre de petites entreprises n'ont toujours pas accès au compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le nouveau volet des dépenses non reportables exclut certaines dépenses, notamment celles liées à l'achat de biens pour la revente, ce qui, encore une fois, rend de nombreuses petites entreprises non admissibles. Pourquoi?

**L'hon. Mary Ng:** Monsieur le président, je suis heureuse que 669 000 entreprises aient pu profiter de cette mesure de soutien. À compter de vendredi, un plus grand nombre d'entreprises en bénéficieront.

**M. John Nater:** Monsieur le président, cela ne répond pas à ma question. Conformément au nouveau volet, de nombreuses dépenses courantes des entreprises, surtout des entreprises agricoles, ne sont pas admissibles.

Pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires, par exemple, les dépenses engagées pour l'achat d'aliments pour le bétail, de semences et d'engrais ne sont pas considérées comme des dépenses non reportables aux fins du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

La ministre connaît-elle des exploitations agricoles qui ne dépensent pas d'argent pour acheter des aliments pour le bétail, des semences et des engrais?

**L'hon. Mary Ng:** Monsieur le président, ce sont justement ces entreprises agricoles que nous souhaitons voir profiter du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, et les dépenses non reportables sont exactement celles que ce compte et ces prêts permettront aux entreprises d'engager.

J'espère continuer à travailler avec nos entreprises agricoles de partout au pays, avec toutes les entreprises en fait, pour les aider à traverser cette période difficile.

**M. John Nater:** Exclure les aliments pour le bétail, les engrais et les semences du calcul des dépenses, c'est exclure ces entreprises agricoles. La ministre va-t-elle modifier ces exigences?

**L'hon. Mary Ng:** Tout au long de cette période, nous avons travaillé sans relâche et nous avons écouté les commentaires des entreprises et nous continuerons à le faire. Rien n'est plus important pour nous que de veiller à ce que nos entreprises reçoivent un soutien durant cette période difficile.

**M. John Nater:** Monsieur le président, permettez-moi d'aider la ministre. Il suffirait d'un petit changement, à savoir permettre aux personnes qui ne détiennent pas de compte-chèques d'entreprise d'avoir accès au compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Va-t-elle apporter ce changement que nous réclamons depuis des mois?

**L'hon. Mary Ng:** Les petites entreprises qui utilisent des comptes personnels sont essentielles et importantes. En cette période difficile, nous voulons absolument veiller à ce qu'elles reçoivent un soutien et nous...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Nater.

**M. John Nater:** Monsieur le président, quand ce changement sera-t-il apporté?

• (1315)

**L'hon. Mary Ng:** Nous travaillons aussi fort et aussi rapidement que possible pour nous assurer que ces entreprises obtiendront un soutien.

**M. John Nater:** Monsieur le président, la santé mentale, en particulier dans les régions rurales, posait déjà un problème avant la COVID-19; la situation s'est aggravée depuis la pandémie. Comme de nombreux services de santé mentale sont maintenant offerts seulement en ligne, les personnes qui n'ont pas accès à un service Internet fiable à haute vitesse se sentent encore plus isolées.

Le week-end dernier, j'ai discuté avec un agriculteur de ma région qui est aussi un ardent défenseur des intérêts agricoles. Il m'a dit qu'il avait dû sortir de sa propriété afin de participer à un forum en ligne sur la santé mentale qui portait justement sur la thérapie à laquelle lui-même n'a pas accès en ligne. Quand le gouvernement améliorera-t-il concrètement l'accès à Internet dans les régions rurales afin que les Canadiens puissent enfin se prévaloir des services dont ils ont besoin?



**L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural):** Monsieur le président, la vie durant la pandémie de COVID est extrêmement difficile pour les Canadiens et l'absence d'accès à un service Internet haute vitesse leur complique la vie encore plus. Depuis le début de notre mandat, nous travaillons fort pour connecter un million de ménages à Internet haute vitesse, mais notre travail n'est pas terminé. Nous nous efforçons d'accélérer les choses afin que chaque Canadien ait accès à ce service essentiel.

**M. John Nater:** Monsieur le président, dimanche, c'est la fête des Pères. C'est également le moment où nous réfléchissons à la santé mentale des hommes, une cause que mon ami d'Edmonton Riverbend défend depuis près de dix ans. Hélas, les hommes représentent plus de 75 % des décès par suicide, et un trop grand nombre d'entre eux sont des hommes jeunes. En raison du confinement dû à la COVID-19, l'accès aux mesures normales de soutien est restreint. Les gymnases et les centres de conditionnement physique sont fermés, ce qui a une incidence sur la santé physique et mentale des Canadiens. Beaucoup trop souvent, la consommation d'alcool et de drogues est un moyen de passer au travers la situation.

Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour soutenir les services de santé mentale, en particulier l'accès aux services de traitement de la toxicomanie, durant cette période?

**L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, je suis heureux d'entendre cette question, mais j'en suis certes remué. Je félicite le député d'avoir soulevé ce grave problème.

Nous sommes tous conscients, à la Chambre, des difficultés particulières que vivent tous les Canadiens, notamment les hommes et les pères de famille, et je tiens à assurer la Chambre que nous avons pris des mesures très importantes au cours des dernières semaines. Nous avons, par exemple, créé un fonds communautaire de 350 millions de dollars, investi dans la lutte pour contrer l'itinérance et pour aider les provinces et les territoires à offrir des services de santé mentale, notamment pour les aider à payer les travailleurs essentiels de première ligne qui sont absolument essentiels pour traiter ces cas.

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant continuer avec M. Bergeron.

**M. Stéphane Bergeron:** Monsieur le président, le gouvernement fédéral propose de verser 14 milliards de dollars au Québec et aux provinces pour les aider à assumer une partie des frais engagés pour faire face à la crise de la COVID-19. On sait que les gouvernements du Québec et des provinces ont besoin de bien davantage que cela, mais cet argent serait néanmoins bienvenu, si le gouvernement fédéral n'y accolait pas des conditions.

Or hier, lorsque j'ai demandé au gouvernement de verser cet argent sans condition, il y a un comique de l'autre côté qui a dit que nous demandions un chèque en blanc. Comme si le gouvernement fédéral, qui ne gère aucun hôpital, qui ne gère aucun centre de soins de longue durée, qui ne gère aucun réseau de garderies, qui ne gère aucun réseau de services de transport public, lui, connaissait cela.

Le gouvernement fédéral, qui n'y connaît strictement rien, pourrait-il simplement transférer les sommes aux gouvernements du Québec et des provinces, qui eux s'y connaissent et qui sont les seuls compétents en la matière?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Monsieur le président, j'aimerais remercier notre collègue de soulever cette question extraordinairement importante.

Depuis le début de la crise, nous avons travaillé très efficacement avec toutes les provinces, dont le Québec, pour appuyer les travailleurs évidemment, mais aussi les communautés et les Villes, appuyer les investissements fondamentaux et si importants du gouvernement du Québec dans de l'équipement de protection individuelle et les soins de santé.

Il y a aussi les 500 millions de dollars que nous avons annoncés dès le début en appui aux travailleurs de première ligne, qui sont tellement importants pour la prestation de services de santé physique et mentale. Nous allons continuer en ce sens, puisque c'est un enjeu extraordinairement important pour tous les Québécois.

**M. Stéphane Bergeron:** Madame la présidente, ce gouvernement s'emmêle les pinceaux dans ses propres responsabilités, comme nous l'avons bien vu en ce qui concerne la gestion des frontières. Au début de la crise, les gens entraient au pays à pleines portes aux frontières, dans les ports et les aéroports. Qu'est-ce que cela a pris pour que le gouvernement finisse par entendre le bon sens et ferme les aéroports et les frontières? Il a fallu que la Ville de Montréal envoie à l'aéroport de Montréal des gens pour distribuer des feuillets, parce qu'il n'y avait aucun contrôle aux frontières.

Au lieu de vous occuper des affaires des provinces et du Québec, occupez-vous donc de vos propres affaires. Transférez l'argent sans condition.

• (1320)

**L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la présidente, depuis le début de la crise, le gouvernement prend ses responsabilités quant aux frontières et il collabore avec l'ensemble des provinces, incluant le Québec. Les choses avancent, et c'est peut-être cela qui dérange le Bloc québécois, qui aime la chicane. Quand il n'y a pas de chicane, il en invente.

Nous discutons avec le Québec et l'ensemble des provinces, et les choses avancent.

**M. Stéphane Bergeron:** Versez l'argent et il n'y aura pas de problème ni de chicane.

Madame la présidente, le gouvernement fédéral, qui ne connaît strictement rien en réseaux d'aqueduc et en traitement des eaux, n'arrive même pas à approvisionner en eau potable les populations autochtones.

Comment peut-il retarder le versement des sommes qui sont dues au Québec pour des travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'eau potable?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, je présume que le Bloc québécois s'y connaît beaucoup en réseaux d'aqueduc et ainsi de suite.

Le gouvernement du Canada travaille tous les jours directement avec le gouvernement du Québec. Nous finançons des projets importants partout au Québec et nous allons continuer à le faire. Nous allons toujours faire ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble des Québécois.

**M. Stéphane Bergeron:** C'est bien beau la jasette, mais il faudrait des gestes concrets. Le gouvernement fédéral est fiduciaire des droits des Autochtones, en vertu de sa propre Constitution.

Que s'est-il passé pendant la crise ferroviaire? Le gouvernement est resté pendant des semaines assis sur ses mains, demandant au gouvernement du Québec d'envoyer la police pour démonter les barricades. Plutôt que de s'occuper des compétences des autres, il devrait s'occuper des siennes. Qu'il transfère l'argent aux provinces et au Québec pour qu'ils puissent s'occuper de la crise sanitaire à laquelle nous faisons face présentement.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, le Bloc québécois semble vouloir jouer le rôle de porte-parole du gouvernement du Québec. Je peux vous assurer tout de suite que le gouvernement du Québec joue très bien son rôle et qu'il communique directement avec nous. Nous n'avons pas besoin du Bloc québécois pour nous entendre avec le gouvernement du Québec.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, NPD)):** Il vous reste 24 secondes, monsieur Bergeron.

**M. Stéphane Bergeron:** S'ils n'avaient pas besoin de nous, cela se réglerait. Le problème, c'est que l'on continue de taponner. Il y a de l'argent qui dort dans les coffres fédéraux actuellement et qui devrait être versé, notamment pour le logement. Il y a 1,4 milliard de dollars qui sont dus au Québec pour le logement.

Qu'attendez-vous pour verser ces sommes?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Rodriguez, veuillez donner une brève réponse, s'il vous plaît.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Nous discutons avec Québec de la question du logement et de l'ensemble des dossiers. Nous avançons avec le gouvernement du Québec, au grand déplaisir du Bloc québécois. Nous sommes là pour le Québec.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Avant de continuer, je rappelle aux députés qu'ils doivent poser leurs questions par l'entremise de la présidence.

[Traduction]

Nous allons entendre le député d'Ottawa-Sud, M. McGuinty.

**L'hon. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Aujourd'hui, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Longueuil—Charles-Lemoine.

Ma question concerne les mesures que prend le gouvernement pour s'assurer que les familles, surtout celles avec de jeunes enfants, reçoivent un soutien immédiat et au moment où nous entrons la phase de rétablissement de la pandémie.

J'ai été ravi de constater que le gouvernement offrait une augmentation unique de 300 \$ de l'allocation canadienne pour enfants, mais de nombreux parents de ma propre circonscription m'ont dit qu'ils avaient besoin d'un soutien supplémentaire.

[Français]

Le gouvernement doit continuer de travailler pour soutenir les familles à l'avenir. Nous devons nous assurer que les parents reçoivent un soutien au revenu et qu'ils ont accès à des services de garde abordables. Ces mesures ne sont pas seulement les bonnes pour aider les familles, elles sont nécessaires à la reprise économique du Canada.

Ma question s'adresse au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social. Peut-il nous expliquer ce que fait le gouvernement pour soutenir les familles en ces temps difficiles?

**L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social):** Madame la présidente, je tiens à remercier mon honorable collègue d'Ottawa-Sud, de son importante question, de son travail acharné et en cette matière.

[Traduction]

Le message que notre gouvernement envoie aux familles est très simple: nous sommes là pour vous. C'est pourquoi nous avons pris des mesures concrètes pour venir en aide aux familles et aux parents tout au long de la pandémie de COVID-19, qu'il s'agisse de la PCU ou de l'augmentation unique de l'allocation canadienne pour enfants. Nous comprenons toutefois que les familles ont besoin d'un soutien à plus long terme. C'est pourquoi je suis fier d'annoncer que notre gouvernement augmentera à nouveau l'allocation canadienne pour enfants, le 20 juillet, afin d'aider les familles à suivre l'augmentation du coût de la vie.

Nous comprenons que la reprise économique du Canada dépend du soutien apporté aux parents avec enfants qui ont le choix de retourner travailler. En plus de l'augmentation de l'allocation canadienne pour enfants, nous allons respecter notre promesse et notre engagement de créer 250 000 nouvelles places abordables en garderie.

Madame la présidente, nous sommes déterminés à être là pour les parents, pendant et après la pandémie de COVID-19, afin qu'ils puissent prendre soin d'eux-mêmes, de leurs enfants et de leurs familles.

• (1325)

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable députée de Longueuil—Charles-LeMoyne, Mme Romanado, a la parole.

**Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.):** Alors que les entreprises de ma circonscription de Longueuil—Charles-LeMoyne commencent à reprendre leurs activités en toute sécurité, il est clair que la réponse du gouvernement à la crise de la COVID-19 a joué un rôle extrêmement important en les aidant à surmonter la crise.

[Traduction]

La prestation canadienne d'urgence a permis aux citoyens de ma circonscription de compter sur un revenu stable, même si leur employeur a fermé ses portes et s'ils ont perdu leur emploi à cause de la pandémie de COVID-19. La subvention salariale d'urgence du Canada a aidé les employeurs à garder leur personnel sur leur liste de paye, même s'ils n'avaient plus de revenus. Le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes permet à de petites entreprises de chez moi de payer leurs factures.

Madame la présidente, maintenant que les gens commencent à retourner au travail et que les entreprises commencent à ouvrir leurs portes et à servir leurs clients, beaucoup souhaitent que le gouvernement les tienne au courant de l'évolution de notre économie au cours des mois à venir.

Le ministre des Finances peut-il nous dire quand il fera le point à la Chambre sur la situation économique du Canada?

[Français]

**L'hon. Bill Morneau:** Je tiens à remercier la députée de Longueuil—Charles-LeMoine pour sa question et pour son travail acharné en cette période de crise.

[Traduction]

Depuis le début de cette crise, nous avons évidemment travaillé fort pour protéger la santé des Canadiens. Dans la situation idéale sur le plan financier, avec le montant de dette le plus bas en fonction de notre économie parmi les pays du G7, nous avons été en mesure de fournir un soutien direct de plus de 150 milliards de dollars à des particuliers et des entreprises de partout au pays afin de les aider à traverser cette crise.

Bien que la situation demeure très volatile et qu'il soit évidemment difficile pour nous de savoir avec précision ce que nous réserve l'avenir dans ce genre de situation, nous savons qu'il est important de continuer à faire preuve de transparence auprès des Canadiens. C'est pour cela que le 8 juillet prochain, notre gouvernement présentera un aperçu économique de notre situation actuelle afin que les Canadiens comprennent où nous sommes rendus et qu'ils aient confiance dans notre avenir commun.

Je vous remercie, madame la présidente.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous allons maintenant entendre la députée du Nunavut, Mme Qaqqaq.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** *Matna*, madame la présidente.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue, M. Garrison.

La lettre du caucus noir a été signée par 26 membres du Cabinet. Elle appelle le gouvernement fédéral à éliminer les obstacles à l'accès à la justice et à la sécurité publique auxquels se heurtent les Canadiens noirs et autochtones.

Madame la présidente, nous avons déjà une feuille de route. Nous attendons seulement que le gouvernement la mette en oeuvre. Les appels à l'action et à la justice lancés par la Commission de vérité et de réconciliation, le rapport d'enquête sur les femmes et les filles assassinées et disparues, la Commission de la vérité Qikiqtani et Pauktuutit sont clairs et constituent un bon point de départ.

Les ministres le savent. Je le sais. Nous le savons tous. Pourquoi sommes-nous encore obligés d'attendre que le gouvernement agisse au lieu de se contenter de belles paroles?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, je peux m'engager à veiller à ce que notre gouvernement mette l'accent sur l'action et les résultats. C'est justement pour cette raison que nous continuons à mettre des mesures en place afin de pouvoir mesurer non seulement les actions, mais aussi les résultats, parce que les résultats comptent.

Nous entendons le point de vue des collectivités et je conviens qu'il y a eu beaucoup de travail et de discussion. Je m'engage à mettre l'accent sur l'action et les résultats.

Ma lettre de mandat est publique. Je travaillerai avec tous les ministères et les organismes pour m'assurer que le travail sera fait. Il me tarde de collaborer avec nos alliés de tous les partis ainsi qu'avec les Canadiens d'un océan à l'autre. Nous allons faire ce travail ensemble, madame la présidente.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** Madame la présidente, si vous regardez les infos qui étaient diffusées avant ma naissance, vous constaterez que les enjeux étaient les mêmes qu'en 2020.

La diffusion d'une vidéo montrant un agent de la GRC sortant de son camion pour se jeter sur un homme et le frapper à Kinngait a choqué beaucoup de gens, mais pas nous dans le Nord. Les relations avec la GRC dans le Nord sont tellement compliquées que beaucoup de gens ne se donnent même pas la peine d'appeler la police parce qu'ils ont peur pour leur propre sécurité.

Nous avons été abandonnés à maintes reprises. Les Noirs et les Autochtones de ce pays vivent les mêmes problèmes.

Le gouvernement fédéral a le pouvoir de changer les choses. Quand le verrons-nous agir au lieu de répéter des paroles creuses?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Je demanderais au ministre de répondre brièvement.

• (1330)

**L'hon. Bill Blair:** Madame la présidente, cette question est très importante et je veux assurer la députée que, peu importe où ils vivent, tous les citoyens du Canada méritent de se sentir en sécurité au sein de leurs collectivités, y compris les Inuits, en particulier les femmes inuites.

La confiance dans nos services de police est un élément essentiel de la sécurité de nos collectivités et cela veut dire que nous devons mériter la confiance des personnes touchées et faire en sorte que leurs voix soient entendues.

Nous sommes d'accord sur le fait qu'il est primordial que les services de police soient exempts de préjugés et qu'ils aient une bonne connaissance des différentes cultures. Nous avons travaillé à la grandeur du gouvernement et avec Pauktuutit, comme l'a mentionné la députée d'en face, afin de faire avancer ensemble les priorités des Inuits du Canada.

Nous continuerons à travailler avec eux, madame la présidente, afin que tous les Canadiens soient traités avec justice.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est au député d'Esquimalt—Saanich—Sooke.

**M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD):** Madame la présidente, le gouvernement a eu cinq ans pour présenter un projet de loi visant à éliminer les peines minimales obligatoires, l'un des principaux facteurs du racisme systémique, à cause duquel 30 % des détenus sont autochtones au sein de notre système correctionnel. Des cas répétés de violence contre les Canadiens autochtones et noirs ont soulevé à juste titre un tollé partout au Canada, et le Caucus canadien des parlementaires noirs a demandé que des mesures soient prises pour transformer les services de police et réformer le système de justice, y compris l'élimination des peines minimales obligatoires.

C'est ici que cette histoire prend une tournure étrange. Apparemment, 26 des 36 ministres du Cabinet ont signé la lettre du Caucus des parlementaires noirs. Cela représente les deux tiers du Cabinet, y compris la vice-première ministre et le ministre de la Justice, qui signent tous comme s'ils n'avaient pas été au pouvoir au cours des cinq dernières années et n'avaient aucune responsabilité relativement à l'échec de l'élimination des peines minimales obligatoires.

Au lieu de se contenter encore de vœux pieux, pourquoi le gouvernement n'a-t-il toujours pas présenté à la Chambre un projet de loi visant à éliminer les peines minimales obligatoires?

**L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Madame la présidente, je remercie le député de son engagement dans ce dossier.

Notre gouvernement est déterminé à faire progresser une réforme durable de la détermination de la peine. Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires provinciaux et territoriaux et avec tous les intervenants du système de justice pénale, de suivre les conseils de nos tribunaux et d'écouter tous les Canadiens.

Je tiens à dire à mon collègue que nous sommes déterminés à mettre en place un système de justice pénale moderne et efficace qui s'attaque à la surreprésentation des Autochtones. Les peines minimales obligatoires constituent l'un des aspects sur lesquels nous nous penchons. Les Canadiens noirs, racialisés et marginalisés peuvent avoir l'assurance qu'ils ne seront pas confrontés au racisme systémique dans le cadre de leurs interactions avec le système de justice. Nous savons que ce racisme existe au sein du système et nous travaillons à y remédier.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Garrison, il vous reste 24 secondes, si vous voulez poser brièvement une dernière question.

**M. Randall Garrison:** Merci, madame la présidente.

Je ne mets pas en doute la sincérité du ministre. C'est plutôt l'engagement du gouvernement qui est à l'origine de mon scepticisme.

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation a demandé l'abolition des peines minimales obligatoires. Quelques années plus tard, en 2019, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a demandé l'élimination des peines minimales obligatoires. Encore une fois, le gouvernement a promis d'agir, mais, un an plus tard, aucun plan d'action n'a été mis en place pour répondre aux appels à la justice issus de l'enquête.

Je vous le redemande, quand pouvons-nous nous attendre à ce que la Chambre soit saisie d'un projet de loi visant à éliminer les peines minimales obligatoires?

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, encore une fois, je remercie le député de ses préoccupations très légitimes.

Nous examinons diverses dispositions de réforme de la détermination de la peine. La réforme des peines minimales obligatoires est l'un des sujets à l'étude.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, Monsieur Vis.

**M. Brad Vis:** Madame la présidente, les Canadiens s'inquiètent à juste titre pour notre souveraineté nationale sous le gouvernement libéral. Les libéraux ont mis fin aux travaux du Comité spécial sur les relations sino-canadiennes. Le Conseil national de recherches du Canada collabore allègrement avec CanSino Biologics et donc, par le fait même, avec l'Armée populaire de libération de la Chine, à la mise au point d'un vaccin contre la COVID-19. Nous venons en outre d'apprendre que le ministre Champagne, le plus haut diplomate du Canada, doit plus de 1 million de dollars à la banque d'État de la Chine.

Le gouvernement fédéral peut-il donner la moindre assurance qu'il est déterminé à défendre la souveraineté du Canada face à un gouvernement chinois qui empiète sans cesse sur celle-ci?

**L'hon. Mary Ng:** Je remercie le député de sa question.

Le Canada entretient avec la Chine des relations multidimensionnelles complexes qui comportent leur lot de défis. Notre position

est claire. Notre relation avec la Chine est pleinement assumée. Le Canada a affirmé clairement les principes qui lui sont chers, son engagement à l'égard de la primauté du droit et la priorité qu'il accorde à la sécurité de ses citoyens. Nous continuons de préconiser et de défendre la libération de nos concitoyens Michael Spavor et Michael Kovrig. Nous continuons de défendre nos agriculteurs et nos producteurs. Nous allons rester fermes et déterminés à faire valoir nos principes et à préserver nos intérêts.

• (1335)

**M. Brad Vis:** En ce qui concerne les intérêts canadiens, aurons-nous bientôt une décision concernant Huawei, ou les Canadiens doivent-ils prévoir un autre délai de la part du gouvernement?

**L'hon. Bill Blair:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la présidente, nous avons dit très clairement que nous effectuons un examen exhaustif non seulement des considérations techniques, mais aussi des préoccupations en matière de sécurité.

**M. Brad Vis:** Depuis un certain temps, la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités annonce un nouveau programme d'infrastructure COVID-19 axé sur l'environnement. Malheureusement, les détails se font rares. Les collectivités, qui pourtant connaissent le mieux leurs besoins locaux en matière d'infrastructures vertes, sont complètement exclues de la discussion. Mes électeurs s'inquiètent surtout de la santé du fleuve Fraser et de la menace d'inondation.

Le fleuve Fraser, qui abrite la concentration de saumons la plus élevée au monde, recevra-t-il le soutien nécessaire dans le cadre de ce nouveau programme?

**L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités):** Madame la présidente, je suis toujours heureuse de parler de nos investissements dans l'infrastructure verte, mais pour ce qui est de la protection de notre environnement en général, c'est un élément important de notre plan d'infrastructure. Nous avons fait des investissements partout au pays, tant pour réduire les émissions que pour nous adapter aux répercussions des changements climatiques.

Je serai ravie de parler au député des caractéristiques du programme, que ce soit par l'entremise de mon portefeuille ou d'un autre ministère.

**M. Brad Vis:** Les producteurs de ma circonscription ont de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre en prévision de la prochaine récolte de bleuets. Qu'entend faire la ministre de l'Agriculture pour encourager les travailleurs à retourner au travail afin de protéger la sécurité alimentaire du Canada et veiller à ce que la culture des bleuets, une activité de base dans la vallée du Fraser, soit prise en charge cette année?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Madame la présidente, la question de la main-d'oeuvre dans le secteur agricole est véritablement une question très difficile.

En collaboration avec les provinces, nous encourageons de différentes façons les Canadiens à travailler dans nos fermes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons transféré 3 milliards de dollars aux provinces pour leur permettre de bonifier les salaires des travailleurs essentiels, dont ceux du secteur de l'agriculture.

[Traduction]

**M. Brad Vis:** J'aimerais savoir si les travailleurs saisonniers sont admissibles à ce programme, parce qu'à l'heure actuelle, nous risquons de perdre toute la récolte. Nous avons besoin de réponses tout de suite.

En ce qui concerne Emploi et Développement social Canada, nous avons entendu dire au comité HUMA, le mois dernier, qu'au cours de la pandémie, environ 19 000 employés d'EDSC étaient en télétravail et que 12 % des employés continuaient de travailler dans les bureaux. Comme le ministère compte plus de 26 000 employés, cela me porte à croire que ce ne sont pas tous les employés qui se présentent au travail.

Le ministre d'Emploi et Développement social Canada peut-il dire à la Chambre combien d'employés de son ministère n'ont pas pu travailler à temps plein depuis le début de la pandémie de la COVID-19?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, je suis très fier de souligner le travail important de nos fonctionnaires à EDSC. Ils ont dépassé les attentes pour offrir des services aux Canadiens et leur fournir les prestations sur lesquelles ils comptent, par l'entremise de Service Canada.

Nous avons redéployé 3 000 employés et établi un centre d'appels où travaillent 1 500 agents pour veiller à ce que les Canadiens continuent d'avoir accès aux prestations sur lesquelles ils comptent tous les jours.

**M. Brad Vis:** Je me rendais à l'épicerie l'autre jour et je suis passé devant mon bureau local de Service Canada. Je souligne que les employés de mon épicerie sont payés au salaire minimum. Les employés de Service Canada gagnent beaucoup plus, mais ils ne s'estiment pas prêts à retourner au travail.

Quand les employés de Service Canada retourneront-ils au travail pour soutenir les Canadiens et faire l'excellent travail dont ils sont capables?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, il est vraiment malheureux que le Parti conservateur s'en prenne à nos remarquables fonctionnaires de calibre mondial, qui accomplissent un travail exceptionnel. Ils ont traité les demandes de prestations pour les Canadiens en un temps record. Ils ont été redéployés et ils ont accompli un travail héroïque au bénéfice de tous les Canadiens.

Il est déplorable que ce parti les dénigre toujours à la première occasion.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Vis, je vous demanderais de ne pas interrompre ceux qui parlent, par respect pour la Chambre et pour quiconque a la parole, tout comme personne ne vous a interrompu quand c'était votre tour.

Pour l'instant, nous allons faire une pause pour un changement de personnel et nous reviendrons immédiatement.

• (1335) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1340)

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous sommes prêts à recommencer.

La parole est au député de Huron—Bruce, M. Lobb.

**M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC):** Merci beaucoup.

Ma première intervention s'adresse à la ministre de l'Agriculture. Je sais qu'on lui a posé cette question à maintes reprises, au sujet de la taxe sur le carbone.

Rien ne semble plus injuste pour les agriculteurs canadiens que la taxe sur le carbone, qui s'applique au chauffage des porcheries et des poulaillers pour nos poulets et nos poules pondeuses. De plus, cette taxe sur le carbone s'applique aussi à l'automne, lorsque nous asséchons nos récoltes.

La ministre a-t-elle eu l'occasion d'approfondir le sujet et a-t-elle du nouveau à annoncer aux agriculteurs de partout au pays pour les aider un peu?

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Je tiens simplement à confirmer que notre politique de tarification de la pollution demeure conçue pour favoriser une économie propre et que nous prévoyons mener un examen en 2020 pour les secteurs les plus touchés sur le plan du commerce.

Pour plus de détails, vous pouvez vous adresser à mon collègue, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

**M. Ben Lobb:** La dernière fois que j'étais ici dans la présente législature, j'ai posé à la ministre de l'Agriculture une question au sujet d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement, les programmes agricoles de base visant à venir en aide aux agriculteurs en période difficile. Elle a parlé du site Web et a dit que l'agriculteur pouvait y entrer ses chiffres. Elle a même ajouté que l'un de ses agriculteurs allait recevoir 11 \$ par tête de bétail d'Agri-stabilité, une information qu'elle n'aurait probablement pas dû dévoiler.

A-t-elle eu l'occasion d'approfondir le dossier, de voir ce qui est offert? Je reçois encore chaque jour des appels d'agriculteurs de ma circonscription, de producteurs de porc qui ont besoin d'aide. On dirait qu'ils sont déçus chaque fois.

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, les programmes de gestion des entreprises agricoles sont très importants pour notre secteur. Nous sommes privilégiés au Canada de pouvoir compter sur ces programmes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces pour les améliorer.

Agri-stabilité est l'un des programmes qui permet de soutenir les agriculteurs lorsqu'ils subissent une perte de revenus. Dans le secteur du porc en particulier, c'est le programme Agri-relance qui s'applique, et les provinces sont responsables de sa mise en place.

**M. Ben Lobb:** Je dirais que cette façon de faire impose un lourd fardeau aux provinces. Elles sont déjà responsables de l'éducation, de la prestation des soins de santé et de bien d'autres choses. Si vous avouez aujourd'hui aux agriculteurs que le gouvernement fédéral ne contribue pas à ces programmes de soutien, ils seront très déçus de vous l'entendre dire.

Est-ce bien ce que la ministre nous annonce ici aujourd'hui, à savoir qu'il appartient à toutes les provinces et à tous leurs premiers ministres de mettre en place ces programmes et qu'ils devront faire cavalier seul, sans soutien fédéral, sauf pour Agri-stabilité?

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

Les programmes de gestion des risques des entreprises sont à frais partagés, et ils sont financés à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les gouvernements provinciaux.

Pour ce qui est d'Agri-relance, ce programme est mis en oeuvre province par province.

**M. Ben Lobb:** J'invite donc le ministre à revenir nous visiter dans la circonscription de Huron—Bruce pour faire cette annonce aux éleveurs de porcs ou aux agriculteurs en général, et voir comment ils réagiront.

J'ai une question pour le ministre des Finances, si je peux me permettre. Je pense que nous savons tous à quoi seront consacrées les dépenses cette année. Elles dépasseront les 600 milliards de dollars. Le ministre a-t-il eu l'occasion d'examiner les dépenses de l'année prochaine? Je ne lui poserai pas de question au sujet des revenus, parce que ce serait un peu difficile à prévoir.

Toutefois, en ce qui concerne les dépenses, peut-il aujourd'hui fournir à la Chambre leur estimation?

• (1345)

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, nous continuerons de présenter des mises à jour à la Chambre et aux Canadiens au sujet des dépenses qui visent à les appuyer et à aider les entreprises à traverser cette période difficile.

Nous avons fourni au Comité des finances des renseignements détaillés sur nos dépenses à ce jour. Nous continuerons évidemment d'appuyer les Canadiens. La mesure de ce soutien sera directement liée aux difficultés auxquelles ils seront confrontés, et à la santé de notre économie.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Lobb, il vous reste du temps pour poser une dernière question, brièvement.

**M. Ben Lobb:** J'ai une autre question. J'ai reçu hier un courriel d'un électeur au sujet des crédits d'impôt pour dons de bienfaisance.

Le ministre envisage-t-il de bonifier ces crédits afin de permettre aux membres les plus généreux de nos collectivités de faire un don plus important à un organisme de bienfaisance qui pourrait être dans le besoin? Est-ce une mesure que le ministre envisage à court ou à long terme?

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, permettez-moi tout d'abord de dire que nous sommes toujours ravis de voir les Canadiens faire des dons de bienfaisance. Nous avons été témoins de contributions assez remarquables encore cette semaine. En fait, une famille a même fait un don très important de 60 millions de dollars au titre de l'aide offerte en réponse à la pandémie.

Nous allons continuer de favoriser les dons de la population, et nous offrons pour cela un très généreux programme de déduction des dons aux organismes de bienfaisance, un mécanisme que nous continuerons d'améliorer.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable député de Beauce, M. Lehoux, a la parole.

**M. Richard Lehoux (Beauce, PCC):** Madame la présidente, dans ma circonscription, les travailleurs étrangers sont essentiels pour la survie d'entreprises comme le Groupe Ferti, de Sainte-Marie. Sans eux, ce sont des contrats qui s'envolent, de même que les frais pour les accueillir qui ne sont pas remboursés.

Quand le gouvernement va-t-il aider nos PME?

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, je suis d'accord avec mon collègue sur le fait que les travailleurs étrangers temporaires sont absolument essentiels pour le secteur de l'agriculture. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons investi 50 millions de

dollars pour les aider à mettre en place les mesures nécessaires à la période d'isolement obligatoire.

**M. Richard Lehoux:** Madame la présidente, mon équipe croule sous les cris du cœur des PME, qui ne savent plus quoi faire sans l'arrivée des travailleurs étrangers. Je suis un député parmi 338 députés; alors, imaginez toutes ces entreprises d'un bout à l'autre du pays. Nos entreprises ont eu un soutien financier, mais ce dont ils ont maintenant besoin, ce sont des bras.

Qu'est-ce que le gouvernement leur répond?

[Traduction]

**L'hon. Deb Schulte (ministre des Aînés):** Madame la présidente, pour continuer de satisfaire aux besoins du marché du travail dans les secteurs clés, notre gouvernement facilite la venue en toute sécurité de travailleurs étrangers temporaires au Canada.

En ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires qui sont déjà au Canada et qui sont touchés par la COVID-19, nous avons mis en place d'autres mesures en matière de droits des travailleurs et du rétablissement de leur statut. Nous continuons de nous assurer de compter sur la main-d'oeuvre nécessaire pour occuper les emplois essentiels sur lesquels comptent les Canadiens. Il est important de reconnaître le travail important accompli par les travailleurs étrangers temporaires au Canada, et nous allons poursuivre ce programme.

[Français]

**M. Richard Lehoux:** Madame la présidente, les entreprises peinent à recruter de la main-d'oeuvre locale, entre autres, à cause de trois petites lettres. Je prends le temps de bien les nommer: P-C-U. Les PME ont besoin de bras pour survivre et cela passe aussi par les travailleurs étrangers.

Alors, quand le gouvernement va-t-il les aider?

[Traduction]

**L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées):** Merci, madame la présidente.

Il est primordial de comprendre qu'au moment où nous prolongeons de huit semaines le programme de la Prestation canadienne d'urgence, nous tenons à signaler aux entreprises qu'il n'est absolument pas question de créer un effet dissuasif sur le travail. C'est la raison précise pour laquelle nous resserrons les critères d'attestation afin d'exiger que les travailleurs cherchent et acceptent un emploi dans la mesure où il leur est possible et raisonnable de le faire.

Nous savons qu'il y a des emplois offerts, madame la présidente, mais il y a aussi beaucoup de Canadiens qui ne trouvent pas d'emploi, et nous sommes là pour les aider.

[Français]

**M. Richard Lehoux:** Madame la présidente, plusieurs entreprises et agriculteurs de ma circonscription, qui dépendent de travailleurs étrangers temporaires, sont extrêmement inquiets depuis que l'on a récemment annoncé que le Guatemala et le Mexique n'envoient plus de travailleurs au Canada.

Comment le Québec pourra-t-il pourvoir les milliers d'emplois laissés vacants?

• (1350)

[Traduction]

**L'hon. Carla Qualtrough:** Madame la présidente, les cas de COVID diagnostiqués chez les travailleurs étrangers temporaires et les décès ainsi causés nous préoccupent beaucoup. Nous répondons aux inquiétudes qu'expriment les gouvernements étrangers et les employeurs partout au pays.

Nous agissons. Notre pays attache beaucoup d'importance à la sécurité des travailleurs et y veille de très près. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que tous les travailleurs soient en sécurité et se sentent en sécurité dans leur milieu de travail.

[Français]

**M. Richard Lehoux:** Madame la présidente, le Fonds d'aide et de relance régionale est fort populaire en Beauce. Il est tellement populaire que les coffres seront bientôt vides. En effet, la ministre a pigé de l'argent dans le Fonds pour le donner aux gens de Montréal. Dans des circonscriptions rurales comme la mienne, nous avons du réchauffé, madame la présidente.

Quand la ministre dévoilera-t-elle son vrai plan pour les régions?

**L'hon. Mélanie Joly (Ahuntsic-Cartierville, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente, de me donner la parole, car je suis fortement en désaccord avec mon collègue, parce que nous avons un bon plan pour les régions.

Nous avons doublé le budget des Sociétés d'aide au développement des collectivités, ou SADC. Mon collègue était très heureux lorsque nous l'avons fait, tout comme, d'ailleurs, plusieurs de ses collègues de l'opposition. Bien entendu, nous savons très bien que la demande est très forte. C'est pourquoi nous voulons continuer à travailler avec les PME et soutenir les entrepreneurs dans les régions, parce que les entreprises des régions sont importantes.

Nous sommes là pour les aider.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Vous avez le temps de poser une brève question, monsieur Lehoux.

**M. Richard Lehoux:** Madame la présidente, Mme la ministre a répondu à la question et nous a dit que le programme existait. Cependant, plus de la moitié des entreprises n'ont pas reçu de réponse, faute de budget. Quel est vraiment le plan de la ministre? Nous avons besoin de fonds, maintenant.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable ministre a le temps de donner une brève réponse.

**L'hon. Mélanie Joly:** Nous avons les fonds. Nous avons doublé les budgets. Si M. Lehoux a une question ou un projet à présenter, qu'il vienne me voir, nous aurons une conversation et nous réglons les cas.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous passons maintenant la parole à la députée de Sarnia—Lambton, Mme Gladu.

**Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC):** Merci, madame la présidente.

La semaine dernière, le premier ministre a annoncé que les membres de la famille immédiate des Canadiens pourraient traverser la frontière américaine pour régler des problèmes comme la garde de leurs enfants, des troubles médicaux et la réunification des conjoints. Il exclut cependant les fiancés et les partenaires de

longue date. En outre, il laisse aux agents de l'ASFC le choix de déterminer lesquelles de ces personnes peuvent entrer au pays.

Le ministre corrigera-t-il cette lacune et fournira-t-il à l'ASFC des critères précis qui incluent les fiancés et les partenaires de longue date?

**L'hon. Bill Blair:** Je tiens tout d'abord à remercier ma collègue d'en face de sa question et de l'ardeur avec laquelle elle défend cette cause. Je suis heureux qu'elle défende les droits et qu'elle nous donne des conseils, mais j'aimerais aussi lui rappeler que les mesures que nous avons prises visent à protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Nous avons répondu aux préoccupations soulevées sur la nécessité de réunir les familles, et c'est pourquoi nous avons fourni par décret des règles et des instructions très claires à l'ASFC. L'ASFC assume la tâche cruciale de veiller à ce que tous les voyageurs qui entrent au Canada le fassent pour des raisons essentielles. Elle accorde les exemptions fixées qui, madame la présidente, sont tout à fait appropriées dans les circonstances actuelles.

**Mme Marilyn Gladu:** L'exclusion des partenaires de longue date et des fiancés constitue en fait une violation de la disposition de la Charte sur la discrimination fondée sur la situation familiale. Il faut corriger cela.

Cela cause aussi des problèmes relatifs à la propriété. Beaucoup de gens de ma circonscription entreposent leurs bateaux à Port Huron. À l'heure actuelle, comme cela n'est pas considéré comme un voyage essentiel, ils doivent embaucher un capitaine étranger et louer un bateau pour ramener leur bateau au pays afin de le nettoyer. Il serait bien plus simple de leur permettre d'aller eux-mêmes récupérer le bateau qui leur appartient.

Le ministre accordera-t-il une exemption aux Canadiens pour qu'ils puissent récupérer leurs biens aux États-Unis?

**L'hon. Bill Blair:** Encore une fois, je remercie ma collègue pour sa question, et je compatis avec les Canadiens qui se trouvent dans cette situation, mais je tiens simplement à rappeler à ma collègue et à tous les Canadiens que notre priorité absolue doit être la santé et la sécurité des Canadiens. Nous avons dû imposer sur les déplacements non essentiels des restrictions tout à fait appropriées et nécessaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces, et je peux vous dire que nos partenaires provinciaux ont exprimé de profondes préoccupations sur la nécessité de veiller à ce que tous les voyageurs de l'étranger qui traversent la frontière canadienne le fassent pour un déplacement essentiel. Nous faisons de notre mieux pour faire respecter ces règles.

Cela dit, nous aidons les gens qui se trouvent dans ces situations difficiles à trouver une solution.

**Mme Marilyn Gladu:** [Difficultés techniques] les camionneurs et les commerçants traversent tous les jours la frontière dans les deux sens. De nombreux Canadiens possèdent des biens aux États-Unis et doivent respecter leur police d'assurance, mais on ne les laisse pas s'y rendre, et cela leur cause des difficultés.

Le ministre va-t-il créer une exemption pour eux?

• (1355)

**L'hon. Bill Blair:** Ma collègue a très bien décrit certaines des difficultés que cette pandémie cause aux Canadiens, à nous tous, mais les mesures que nous avons mises en place sont nécessaires pour assurer la sécurité des gens. Je rappelle également à ma collègue que grâce à ce mouvement transfrontalier de marchandises et de denrées essentielles, nous trouvons des aliments sur les tablettes et des produits pharmaceutiques dans nos pharmacies. Il fournit aux Canadiens et à l'industrie canadienne les fournitures et l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail. Le mouvement des travailleurs essentiels est également nécessaire et permis.

**Mme Marilyn Gladu:** Je tiens à rappeler au ministre que les Canadiens qui font face à ces difficultés sont prêts à s'isoler et à respecter toutes les règles des deux côtés de la frontière. Ils ont le droit d'accéder à leurs biens, ce que le gouvernement leur refuse en prolongeant les restrictions à la frontière.

Je vais maintenant m'adresser au ministre des Finances.

Le programme de subvention au loyer ne fonctionne pas. Rien n'incite un propriétaire à présenter une demande pour renoncer à 25 % de ses revenus, alors je ne comprends pas pourquoi le gouvernement a créé un programme qui n'incite pas les propriétaires à y participer.

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, je remercie ma collègue pour sa question, qui me permet de répéter ce que j'ai dit tout à l'heure.

Dans bien des cas, les provinces ont pris des mesures pour limiter l'expulsion des locataires commerciaux. Nous savons que cela aidera les locataires commerciaux et leurs propriétaires à conclure une entente. C'est l'objectif même du programme de subvention au loyer. Nous recevons toujours plus de demandes. Je suis convaincu que ce programme sera couronné de succès à long terme.

**Mme Marilyn Gladu:** Apparemment, 1 % des personnes concernées se prévaut de ce programme, alors je ne vois pas son succès, et il n'offre pas d'incitatif.

Enfin, Norma est une étudiante de 53 ans de ma circonscription qui devrait être admissible à la prestation pour étudiants parce qu'elle fréquente le collège Lambton. Cependant, lorsqu'elle a appelé pour présenter une demande, on lui a dit que sa demande était probablement frauduleuse, parce que personne ne fréquente l'école à 53 ans. C'est de l'âgisme. Qu'est-ce que la ministre peut répondre à ce sujet?

**L'hon. Carla Qualtrough:** Je me ferai un plaisir de travailler avec ma collègue pour examiner de près la situation de son électrice et de la régler.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous passons maintenant la parole à la députée de Saanich—Gulf Islands, Mme May.

**Mme Elizabeth May:** Merci, madame la présidente.

Nous voyons à quoi ressemble l'intervention d'urgence du gouvernement face à la COVID-19. Il y a un an aujourd'hui, soit le 17 juin 2019, la Chambre a voté pour déclarer que nous étions en situation d'urgence climatique. Quand le gouvernement abordera-t-il l'urgence climatique avec autant de sérieux?

**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Merci, madame la présidente. Je remercie ma collègue pour sa question.

Les changements climatiques demeurent une grande priorité pour le gouvernement. C'est une crise. C'est un problème auquel le Canada doit s'attaquer, comme le fait toute la communauté internationale. Nous avons promis d'agir pour atteindre et dépasser la cible que nous avons établie. Nous avons promis d'atteindre une consommation énergétique nette zéro d'ici à 2050. Nous sommes déterminés à faire tout ce qu'il faudra pour atteindre ces deux objectifs.

**Mme Elizabeth May:** Avec tout le respect que je vous dois, nous savons comment le gouvernement agit lorsqu'il prend une situation d'urgence au sérieux. Il écoute les données scientifiques et crée les programmes dont la science a besoin. Dans le cas de l'urgence climatique, le GIEC souligne, dans son rapport scientifique publié le 8 octobre 2018, qu'il ne nous reste que très peu de temps pour atteindre 1,5°C, la cible fixée à Paris. La cible que nous poursuivons, fixée par Stephen Harper, remonte à cinq ans et représente environ la moitié de ce que nous devrions accomplir.

Si le gouvernement avait traité la COVID-19 comme il traite le climat, nous aurions dit à Theresa Tam: « Nous ne pouvons pas rester à six pieds les uns des autres. Vous devrez vous contenter de trois pieds. »

Encore une fois, monsieur le ministre, quand verrons-nous une cible qui correspond à ce que préconise la science?

**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Il est certain que les changements climatiques sont un enjeu scientifique et non politique. Cet enjeu ne devrait pas faire l'objet de partisanerie. Nous suivons la science dans tout ce que nous faisons. Nous avons élaboré le cadre pancanadien, qui comprend 50 initiatives différentes pour réduire les émissions. Constatant qu'il faut pousser plus loin, nous mettons à jour un plan pour atteindre notre objectif. Nous allons créer un groupe d'experts afin de consulter la population canadienne sur la voie à suivre pour atteindre la consommation énergétique nette zéro d'ici à 2050, et nous travaillons activement tous les jours pour y parvenir.

**Mme Elizabeth May:** Quand, pendant l'année 2020, verrons-nous le Canada déposer un nouvel objectif en vertu de l'Accord de Paris?

**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Madame la présidente, nous avons dit très clairement que nous mettrions à jour notre objectif avant la prochaine Conférence des parties. Rien n'a changé. C'est ce que nous allons faire. J'ai hâte de pouvoir en discuter avec tous les Canadiens.

• (1400)

**Mme Elizabeth May:** Monsieur le ministre, je n'en suis pas sûre. C'est très difficile à dire, parce que nous avons manifestement des ministres et des gens bien intentionnés.

Quelle est la différence entre 417 parties par million de dioxyde de carbone dans l'atmosphère mondiale avec un ministre bien intentionné et 417 parties par million avec un ministre désintéressé ou hostile? Je vous répondrai qu'il n'y en a aucune.

L'urgence climatique s'aggrave. J'ai besoin d'une réponse claire du ministre, et j'espère que je l'obtiendrai cette fois-ci. Allons-nous nous conformer à l'Accord de Paris et établir une nouvelle cible en 2020?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Je rappelle à notre collègue qu'elle doit adresser ses questions à la présidence.

Monsieur le ministre peut répondre.



**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Merci, madame la présidente.

Le gouvernement a été très clair. Nous sommes déterminés à nous attaquer à la crise climatique. Nous la considérons comme une priorité des plus urgentes. Nous avons établi un plan. Nous avons travaillé très fort pour élaborer un certain nombre d'autres initiatives à lancer conformément au nouveau plan et à la nouvelle cible. Ces initiatives compléteront le travail qu'a accompli la ministre de l'Environnement et du Changement climatique qui me précédait. Cette question nous tient tous à cœur à la Chambre. C'est en fait la raison pour laquelle je me suis lancé en politique. C'est un enjeu auquel j'ai consacré une grande partie de ma vie. Le gouvernement dans son ensemble et moi-même y sommes fermement attachés.

**Mme Elizabeth May:** J'aime beaucoup ces belles paroles, madame la présidente, mais je les ai déjà entendues. Ce que je n'ai pas entendu, c'est un engagement ferme de doubler au moins notre objectif d'ici à 2020 pour nous conformer à notre objectif de maintenir la température à 1,5°C. Cet objectif est critique, et nous n'avons presque plus de temps pour le réaliser.

Le gouvernement est intervenu avec détermination face à la COVID-19. Cette approche pangouvernementale est étonnante. Quand verrons-nous un engagement semblable de la part du gouvernement face à l'urgence climatique?

**L'hon. Jonathan Wilkinson:** Merci, madame la présidente.

Je pense que notre collègue a remarqué que même dans les graves circonstances de la COVID-19, le gouvernement a mis en œuvre des éléments clés de son plan de lutte contre les changements climatiques, comme la tarification de la pollution, en veillant à ce que la liquidité des grandes sociétés soit évaluée en fonction de leur engagement à l'égard des changements climatiques. Le gouvernement a affirmé très clairement qu'il considère cela comme une priorité extrême. C'est une priorité orientée par la science. C'est une priorité sur laquelle nous travaillons non seulement ici au pays, mais avec les pays du monde entier. Nous ne cesserons pas d'y travailler, parce que nous devons le faire.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Le prochain intervenant est le député de Windsor-Ouest, M. Masse.

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Merci, madame la présidente.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Timmins—Baie James, M. Angus.

Bonifacio Romero est décédé le 30 mai. Rogelio Santo est décédé le 4 juin. Tous deux étaient des travailleurs agricoles migrants mexicains qui sont morts de la COVID-19 à Leamington. Ils sont morts dans la solitude. Ils sont morts sans leur famille et ils sont morts dans notre pays, où personne ne se souciait de leur sort.

Que peut dire la ministre aux familles de M. Romero et de M. Santo au sujet de ces décès dans notre pays?

**L'hon. Carla Qualtrough:** Madame la présidente, au nom du gouvernement du Canada, nous sommes profondément attristés par le décès de ces deux travailleurs étrangers temporaires. Cela n'aurait pas dû se produire, mais c'est arrivé.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les fonctionnaires mexicains et avec l'employeur. Nous étudions la situation en profondeur. Nous avons mis en place des mesures de quarantaine strictes qui ont donné de très bons résultats, que la sécurité des travailleurs n'avait pas produits. Nous essayons maintenant de com-

prendre ce qui est arrivé. Il s'agit peut-être d'une contagion communautaire. Quoi qu'il en soit, je peux assurer tous les députés que nous sommes très tristes et que nous nous efforçons de corriger ces situations incroyables et déplorables.

**M. Brian Masse:** Cette tristesse n'excuse rien. Cette tristesse ne changera pas la perte que ressentent leurs proches et leurs familles. Lorsque la ministre a autorisé leur entrée dans notre pays, les problèmes entourant les travailleurs migrants et la façon dont ils sont traités dans notre pays avaient été bien documentés par la Migrant Workers Alliance et par d'autres depuis des décennies. Lorsque la ministre a signé leur entrée au Canada dans les conditions de la COVID-19, elle a signé leur arrêt de mort.

Que peut nous dire la ministre sur le fait qu'elle était au courant de ces problèmes et qu'elle n'a rien fait pour protéger ces travailleurs avant leur arrivée au Canada?

**L'hon. Carla Qualtrough:** Madame la présidente, nous sommes terriblement désolés que cela se soit produit au Canada. Cela n'aurait pas dû se produire, et nous travaillons très fort pour comprendre ce qui s'est passé.

Madame la présidente, nous sommes très fiers de la façon dont le Canada protège les travailleurs, mais le Programme des travailleurs étrangers temporaires a besoin d'une refonte, et nous nous efforçons de protéger les droits des travailleurs. Nous travaillons avec les employeurs, les agriculteurs et les gouvernements étrangers, surtout avec le gouvernement mexicain, et il est certain que nous sommes profondément désolés pour les familles de ces travailleurs.

**M. Brian Masse:** Madame la présidente, je n'accepte pas que l'on chahute en disant que je devrais avoir honte de soulever cette question quand je demande ce qui s'est vraiment produit. Ces problèmes sont réels, et ils ne sont pas nouveaux. Cela ne s'est pas produit seulement le mois dernier. Ces problèmes se manifestent très réellement dans notre pays, et je n'accepterai pas que l'on dise qu'il est honteux de soulever ces problèmes ici à la Chambre. Je suis fier de le faire au nom de ces travailleurs et de leurs familles.

• (1405)

**L'hon. Carla Qualtrough:** Madame la présidente, depuis le début de la COVID, nous travaillons avec des pays du monde entier, y compris le Mexique, afin d'établir des mesures de protection suffisantes pour les travailleurs pendant et après leur période de quarantaine. Nous savons que ce système fonctionne mal et nous travaillons très fort pour le corriger. Une fois de plus, nous offrons nos plus sincères condoléances aux familles de ces travailleurs.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Le prochain intervenant est le député de Timmins—Baie James, M. Angus.

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Merci, madame la présidente.

Cette semaine, le ministre des Services aux Autochtones a signé une lettre adressée à ses propres collègues du Cabinet leur demandant de ne pas bloquer la justice pour les Autochtones et les Noirs. Il s'agit d'un ministre dont le ministère et le gouvernement ont été reconnus coupables de discrimination « délibérée et inconsidérée » à l'égard des enfants des Premières Nations, alors pourquoi n'applique-t-il pas son propre remède pour mettre fin à la bataille juridique contre les enfants des Premières Nations?

**L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones):** Je remercie mon collègue d'avoir posé cette question.

En effet, comme le premier ministre l'a dit à maintes reprises, et comme nous l'avons nous-mêmes si souvent promis, nous indemniserons les enfants des Premières Nations pour les torts qu'ils ont subis. Mon collègue le sait très bien. Il y a trois causes en cours, et nous faisons de modestes progrès, quoique très positifs, dans ces trois causes. J'espère avoir plus d'information à présenter plus tard à la Chambre.

**M. Charlie Angus:** De modestes progrès...? Cette semaine, le ministre était prêt à réprimander la commissaire de la GRC pour ne pas avoir été à la hauteur de ses fonctions. Maintenant, il nous parle de « modestes progrès ». Je ne sais pas s'il a lu la décision du Tribunal des droits de la personne, qui déclare le gouvernement coupable de discrimination raciale « délibérée et inconsidérée », discrimination « intentionnelle » sans égard aux conséquences qu'elle avait sur les enfants. En fait des enfants en sont morts.

Est-il prêt à dire que sa bataille juridique, qui s'élève maintenant à 10 millions de dollars, constitue un modeste progrès?

**L'hon. Marc Miller:** Madame la présidente, pour appliquer ces ordonnances judiciaires, le budget de Services aux Autochtones Canada prévoit plus de 600 millions de dollars pour établir l'équité entre les enfants des Premières Nations et les enfants non autochtones. Ce sont d'importants progrès réalisés au fil des ans. Ils sont lents, parfois même trop lents, et nous continuons à agir activement pour que les enfants des Premières Nations ne soient pas laissés pour compte. Nous allons continuer de le faire, madame la présidente.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Ce sera votre dernière question, monsieur Angus.

**M. Charlie Angus:** Merci. Parlons de l'application de ce budget.

Prétendant se conformer aux ordonnances du Tribunal des droits de la personne, les fonctionnaires ont dit aux services à l'enfance et à la famille qu'ils disposaient, et je cite, d'un « financement de prévention illimité ». Cependant, une fois que les organismes ont dépensé l'argent, le ministère a refusé de les rembourser. Il doit 47 millions de dollars en Saskatchewan.

Pourquoi n'arrête-t-il pas de dire aux gens de se contenter de leur gain pour nous assurer qu'il va payer l'argent promis aux services de protection de l'enfance de première ligne partout au Canada?

**L'hon. Marc Miller:** Madame la présidente, dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme des lois sur les services à l'enfance et à la famille, nous collaborons avec les Premières Nations pour qu'elles exercent dûment ce droit à l'autodétermination afin qu'elles aient le contrôle et la garde de leurs enfants. Nous ne cesserons pas de le faire.

De plus, dans le cadre de la COVID, nous veillons à ce que les communautés des Premières Nations et leurs jeunes qui ne sont plus pris en charge reçoivent un bon soutien. Le gouvernement fédéral ne cessera de veiller à ce que les enfants des Premières Nations reçoivent des soins adéquats dans les conditions établies par leurs communautés.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable député de La Prairie, M. Therrien, a la parole.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je veux revenir sur le fait que ce parti qui a formé le gouvernement, le Parti libéral du Canada, a utilisé le programme de subven-

tion salariale à des fins partisanses. J'ai regardé l'article 2 de ce programme. J'étais étonné. Je me demandais comment le Parti libéral avait eu accès à cela.

Dans l'article 2, il est écrit que ceux qui y ont droit sont les sociétés ou entreprises — ce n'est pas le Parti libéral, c'est clair —, un particulier ou une personne — ce n'est pas le Parti libéral —, ou un organisme de bienfaisance.

Le Parti libéral du Canada est-il un organisme de bienfaisance?

**L'hon. Bill Morneau:** Nous avons décidé d'offrir la subvention salariale à chaque entreprise, partout au pays, dans chaque secteur de l'économie, pour protéger sa main-d'œuvre et continuer à fonctionner. C'est une mesure très importante.

Elle va favoriser notre situation économique. Elle va continuer à protéger les employés partout au pays.

**M. Alain Therrien:** Il ne répond pas à ma question. Le ministre dit que c'est pour toutes les entreprises, mais le Parti libéral du Canada n'est pas une entreprise.

Ma question était un peu espiègle, parce que je savais bien qu'on n'y répondrait pas. Le Parti libéral a le dos au mur. Il ne peut pas répondre à ces questions, il en est bien trop gêné.

À mon avis, à la fin de la liste, c'est là où se situe le Parti libéral. Le dernier point fait état d'une organisation visée par règlement.

Est-ce dans les organisations visées par règlement que le Parti libéral a pu aller chercher sa subvention salariale?

• (1410)

**L'hon. Bill Morneau:** Je crois que tous les députés à la Chambre comprennent qu'il est nécessaire, en situation de crise, de protéger les employés. C'est notre but. Le but a été atteint par la Prestation canadienne d'urgence. La subvention salariale l'atteignait également.

Nous allons maintenir notre approche, qui aide tous les Canadiens vivant une situation difficile à cause de la COVID-19.

**M. Alain Therrien:** La situation du gouvernement est vraiment gênante. On sait maintenant que c'est dans le volet des organisations visées par règlement qu'il a pu aller chercher la subvention salariale.

Ma question est simple. Je ne sais pas si on va y répondre.

Quel ministre a eu la bonne idée de suggérer que le Parti libéral du Canada pige dans le plat de bonbons? Qui a eu cette merveilleuse idée?

Est-ce le ministre des Finances ou la ministre du Revenu national?

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, nous avons décidé, en tant que gouvernement, qu'il était nécessaire de protéger chaque entreprise au pays qui a vu ses revenus diminuer à cause de la COVID-19. De cette façon, elles peuvent protéger leurs employés et leurs revenus. C'est très important. Ainsi, après la crise, les gens et les entreprises seront dans une meilleure situation.

**M. Alain Therrien:** On n'avance pas du tout avec les réponses, mais, avec mes questions, je pense qu'on avance.

Un ministre du Parti libéral du Canada dit qu'ils vont mettre cela dans le règlement et qu'ils vont s'en mettre plein les poches. Cela ressemble à un conflit d'intérêts.

Qui est coupable de conflit d'intérêts au sein de ce gouvernement?

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, c'était beaucoup plus simple que cela. Nous avons décidé que les Canadiens qui avaient besoin d'aide et qui étaient dans une situation difficile recevraient de l'aide du gouvernement. C'était notre approche.

Une entreprise qui subit une baisse de revenu peut accéder à la subvention salariale pour conserver ses employés.

**M. Alain Therrien:** Il continue. Le Parti libéral du Canada est une entreprise, et c'est le ministre des Finances qui nous dit cela. Je le pensais pas mal plus sage.

Pendant la pandémie, il y a eu des morts. Il y a eu 5 298 décès au Québec, et 8 254 dans l'ensemble du Canada. Des gens ont été malades, des gens ont souffert d'isolement, des entreprises ont fait faillite et des gens ont perdu leur emploi. Pendant ce temps, ce parti s'en mettait plein les poches.

Avez-vous honte de ce que vous avez fait?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence.

L'honorable ministre a la parole.

**L'hon. Bill Morneau:** Nous savons que des gens et des secteurs sont en difficulté partout au pays. C'est pourquoi nous avons décidé d'offrir la possibilité à tout le monde en situation difficile d'avoir accès à nos programmes tels que la Prestation canadienne d'urgence et la subvention salariale.

C'est notre approche, et c'est une bonne approche pour améliorer notre situation.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** M. Therrien, posez votre question directement, il ne vous reste que 20 secondes.

**M. Alain Therrien:** Ils ont bonifié cela. Ils ont fait passer la subvention salariale de 10 % à 75 % de la masse salariale pendant trois mois, et, maintenant, ils sont rendus à six mois.

Qui, au sein de ce gouvernement, a dit que c'était tellement bon qu'on en voulait plus?

Qui est coupable de la bonification à répétition de l'argent qu'ils se mettent dans les poches?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable ministre des Finances a le temps d'une brève réponse.

**Hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, comme je l'ai déjà dit, notre gouvernement a décidé qu'il était nécessaire de protéger les Canadiens de tous les secteurs du pays qui sont en difficulté à cause de la COVID-19. C'est une bonne approche.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Le prochain intervenant est le député de Carleton, M. Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC):** Il n'y aura pas de budget et il n'y aura pas de mise à jour financière, mais il y aura un instantané. Le terme « instantané » pourrait décrire un chasseur qui tire un coup de feu sans vraiment savoir dans quelle direction.

Est-ce ainsi que le ministre décrit ses propres dépenses?

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, nous savons qu'il est important de continuer à faire preuve de transparence envers les Canadiens. Maintenant que la situation se stabilise, nous allons examiner notre situation sur le plan économique. Nous pourrions ainsi

fournir aux Canadiens les renseignements qu'il leur faut pour reprendre confiance...

• (1415)

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Il est si transparent que nous pouvons voir à travers lui. J'espère que nous obtiendrons des réponses instantanées.

Le ministre nous dira-t-il si, d'après son instantané, la dette dépassera 1 billion de dollars?

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, je me ferai un grand plaisir de vous fournir ces renseignements économiques le 8 juillet. À ce moment-là, les Canadiens auront une bonne idée des investissements que nous aurons faits et de notre situation économique sous-jacente.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Ma question était la suivante: la dette dépassera-t-elle le billion de dollars pendant l'exercice actuel?

**L'hon. Bill Morneau:** Encore une fois, madame la présidente, nous nous ferons un plaisir de fournir aux Canadiens les renseignements dont ils auront besoin pour bien comprendre non seulement nos investissements, mais la façon dont nous les avons protégés pendant cette période difficile.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Il serait le seul à trouver plaisir dans une dette de 1 billion de dollars. Peut-il au moins confirmer si nous en aurons une cette année?

**L'hon. Bill Morneau:** Encore une fois, madame la présidente, nous vous fournirons ces renseignements dans notre exposé du 8 juillet. Il présentera aux Canadiens un bon résumé non seulement de ce que nous avons fait, mais aussi du cadre pour...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** C'est tout un instantané, madame la présidente. Selon le prestigieux cabinet comptable MNP, la moitié des Canadiens étaient à 200 \$ de l'insolvabilité à la fin de chaque mois. Après la catastrophe de la COVID et les hausses futures des taux d'intérêt, combien d'entre eux seront insolubles au cours des prochaines années selon le ministre?

**L'hon. Bill Morneau:** Madame la présidente, ce qu'il est important de reconnaître, c'est que, dans des circonstances aussi difficiles, les Canadiens ont eu besoin de l'aide du gouvernement fédéral. Voilà pourquoi nous avons créé la Prestation canadienne d'urgence. Voilà pourquoi nous avons aidé les entreprises en accordant la subvention salariale. Ces programmes ont remis beaucoup d'argent aux Canadiens en une période...

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** M. Poilievre a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Pierre Poilievre:** Une fois de plus, nous ne recevons pas de réponse.

Passons maintenant aux infrastructures. Le gouvernement dit qu'il a financé 52 122 projets d'infrastructures. Cet instantané présentera-t-il la date, le lieu, le coût et la description de chacun de ces projets, oui ou non?

**L'hon. Catherine McKenna:** Madame la présidente, je suis très heureuse de constater que le directeur parlementaire du budget a confirmé que notre plan historique, Investir au Canada, continue à créer des emplois. Nous sommes passés de 31 000 équivalents temps plein en 2016 à plus de 91 000 l'an dernier. Nous avons investi dans plus de 53 000 projets, ce qu'a confirmé le directeur parlementaire du budget, et plus de 51 milliards de dollars...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Le gouvernement va-t-il déposer la liste de ces 52 122 projets, oui ou non?

**L'hon. Catherine McKenna:** Madame la présidente, je sais à quel point mon collègue d'en face aime lire des rapports, alors je l'encourage à lire celui du directeur parlementaire du budget, qui confirme que plus de 53 000...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** J'ai lu ce rapport, et il confirme que le gouvernement n'a pas fourni une liste de ces 52 000 projets. Il en manque environ 20 000. Ma question est très simple: le gouvernement fournira-t-il une liste complète de tous ces projets, oui ou non?

**L'hon. Catherine McKenna:** Madame la présidente, mon collègue d'en face peut-il confirmer, oui ou non, qu'il a lu ce rapport?

Nous avons fourni les détails de ces projets au directeur parlementaire du budget, et il devrait s'en réjouir parce que nous avons créé plus de 91 000 emplois...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Poilievre.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Merci beaucoup.

La ministre m'a demandé de répondre par oui ou par non. Ai-je lu le rapport? Oui, j'ai lu le rapport. Oui, il est possible de répondre à une question par oui ou par non. C'est ce que vous avez dit, alors je vais offrir à la ministre une quatrième occasion de le faire.

Le directeur parlementaire du budget affirme qu'il manque environ 20 000 projets. Est-ce que l'instantané que nous attendons en juillet fournira une liste complète de ces projets, oui ou non?

**L'hon. Catherine McKenna:** Madame la présidente, je tiens à ce qu'il soit parfaitement clair que le directeur parlementaire du budget a confirmé que ces projets existent, qu'ils créent des emplois partout au pays, qu'ils font croître notre économie et que nous allons continuer de progresser.

Je rappelle à tous les députés et aux Canadiens que mon collègue d'en face adhère à un parti qui voulait sabrer les programmes d'infrastructures. J'aimerais savoir lequel des 53 000 projets mon collègue d'en face voudrait supprimer.

• (1420)

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Je tiens à souligner que, conformément à l'ordre adopté le 26 mai, la Chambre doit se réunir à la fin des délibérations d'aujourd'hui dans le seul but d'examiner les travaux des subsides.

[Français]

La séance du Comité est levée, et la séance de la Chambre débutera peu après. La sonnerie d'appel sera déclenchée pour convoquer les députés, et une parade commencera la séance.

La réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19 est maintenant levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>